

Canada – Africa
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada – Afrique

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa Mission bilatérale en République du
Zimbabwe et en République du Botswana**

Association parlementaire Canada-Afrique

**Harare, Zimbabwe et Gaborone, Botswana
26 au 31 mars 2017**

RAPPORT

L'Association parlementaire Canada-Afrique (« l'Association ») a effectué des visites bilatérales à Harare, au Zimbabwe, et à Gaborone, au Botswana, du 26 au 31 mars 2017. L'Association était représentée par Robert Oliphant, député et coprésident de l'Association, Chandra Arya, député, Michael Cooper, député, et Marwan Tabbara, député. La délégation était accompagnée par Josée Thérien, secrétaire de l'Association et son analyste, Brian Hermon.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Il s'agissait de la deuxième mission bilatérale de l'Association au Zimbabwe et au Botswana, suivant les premières visites dans ces pays en 2008 et en 2010, respectivement.

Au Zimbabwe, les objectifs de l'Association étaient les suivants :

- assurer le suivi de sa mission bilatérale de 2008 et présenter une mise à jour aux membres de l'Association sur la situation politique et économique actuelle au Zimbabwe;
- mieux comprendre les élections présidentielles et législatives de 2018 et entendre parler de l'état du pluralisme politique dans le pays;
- nouer le dialogue avec des membres de la société civile et d'autres interlocuteurs clés sur des questions liées à la gouvernance, à la primauté du droit et aux droits de la personne;
- entendre parler des enjeux en matière de développement auxquels fait face le Zimbabwe, y compris les problèmes de santé publique comme le VIH/sida, la malaria, la malnutrition et la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, ainsi qu'en savoir plus sur la question du mariage d'enfants dans le contexte du Zimbabwe.

Au Botswana, les objectifs de l'Association étaient les suivants :

- assurer le suivi de sa mission bilatérale de 2010 et présenter une mise à jour aux membres de l'Association sur la situation politique et économique actuelle au Botswana;
- entendre parler du rôle de leadership que joue le Botswana dans l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et d'autres institutions régionales quant à la promotion d'une bonne gouvernance, des droits de la personne et du droit international;
- nouer le dialogue avec des parlementaires et d'autres interlocuteurs sur les problèmes économiques et en savoir davantage sur les enjeux et les occasions liés aux efforts pour diversifier l'économie du Botswana;

- sensibiliser les parlementaires – canadiens et africains – à la participation du Canada dans la région, y compris son aide au développement et ses activités commerciales, et discuter de la responsabilité sociale des entreprises;
- renforcer la coopération bilatérale et parlementaire entre le Canada et le Botswana.

Pour atteindre ses objectifs, la délégation a rencontré des parlementaires des partis au pouvoir et de l'opposition, des responsables gouvernementaux, des organisations internationales et régionales, y compris des organismes des Nations Unies (NU) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), des organisations de la société civile (OSC), des membres des médias et divers groupes du secteur privé. De plus, la délégation a visité un projet d'art mural portant sur la lutte contre le mariage des enfants à un centre communautaire de Glenview – une banlieue à forte densité à l'extérieur d'Harare – ainsi qu'un centre communautaire Stepping Stones International situé tout juste à l'extérieur de Gaborone.

RÉPUBLIQUE DU ZIMBABWE¹

La République du Zimbabwe est un pays enclavé situé en Afrique australe qui partage une frontière avec le Mozambique à l'est, la Zambie au nord-ouest, le Botswana au sud-ouest et l'Afrique du Sud au sud. La population du Zimbabwe est d'environ 15 millions d'habitants. La grande majorité du peuple zimbabwéen appartient au groupe ethnique des Shonas. Les Ndébélés constituent l'autre groupe ethnique principal, tandis que les personnes d'origine asiatique et européenne et d'ascendance mixte ne représentent qu'une faible proportion de la population. Au Zimbabwe, il y a 16 langues officielles². Cependant, la langue la plus parlée dans ce pays est le shona, suivi du ndébélé. L'anglais est largement utilisé au gouvernement et dans le milieu des affaires.

A. Régime politique

Le Zimbabwe est doté d'un système parlementaire bicaméral. Le Parlement est composé de deux chambres : la Chambre de l'assemblée et le Sénat. La Chambre de l'assemblée comporte 270 sièges, dont 210 sont directement élus dans le cadre d'un scrutin majoritaire uninominal à un tour (un membre par circonscription). Conformément à la Constitution de 2013, 60 sièges supplémentaires sont réservés à des femmes pour les deux premières assemblées législatives à être élues aux termes de cette Constitution (c. à d. aux élections de 2013 et de 2018). En ce qui a trait aux sièges réservés aux femmes, six femmes sont directement élues dans chacune des dix provinces administratives du Zimbabwe par représentation proportionnelle. À l'heure

¹ Sauf indication contraire, les renseignements dans la présente section proviennent des sources suivantes : Affaires mondiales Canada, l'Economist Intelligence Unit, le Département d'État des États-Unis, le World Factbook de l'Agence centrale de renseignement des États-Unis (CIA), l'Union interparlementaire et Europa World.

² World Atlas, [What Languages Are Spoken in Zimbabwe?](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

actuelle, 88 des 270 membres de la Chambre de l'assemblée sont des femmes³ (32,6 %).

Le Sénat est composé de 80 membres, dont 60 sont directement élus dans dix circonscriptions plurinominales par représentation proportionnelle. Des 20 sièges restants, deux sont réservés à des membres handicapés, et les 18 autres sièges sont réservés à des chefs traditionnels indirectement élus par des conseils de gouvernance régionaux. À l'heure actuelle, 38 des 80 sénateurs sont des femmes (47,5 %). Les membres de la Chambre de l'assemblée et du Sénat ont un mandat de cinq ans.

Le chef du gouvernement est le président, qui est directement élu pour un mandat de cinq ans par un vote à la majorité absolue à deux tours, le cas échéant. La Constitution de 2013 interdit aux présidents d'exercer plus de deux mandats de cinq ans. Cependant, cette disposition ne s'est pas appliquée de façon rétroactive au président Robert Mugabe, qui est au pouvoir depuis 1980. Le Cabinet est nommé par le président et le responsable de la Chambre de l'assemblée.

B. Gouvernance

Le Zimbabwe est considéré comme un pays « en partie libre » par Freedom House, une organisation mondiale qui évalue la force de la liberté et de la démocratie dans le monde. Il s'agit d'une amélioration par rapport à 2015, année où Freedom House avait classifié le Zimbabwe comme pays « non libre ». Freedom House rapporte que « la corruption est endémique depuis 2000, y compris aux échelons les plus élevés du gouvernement⁴ » [TRADUCTION]. Cette constatation est appuyée par l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, un rapport qui évalue les pays et les territoires selon le niveau de corruption perçu dans le secteur public⁵. Le Zimbabwe s'est classé au 154e rang sur les 176 pays évalués aux fins de l'Indice de perception de la corruption de 2016 de Transparency International. Par comparaison, le Botswana s'est classé au 35e rang, et l'Afrique du Sud, au 64e rang, selon le même indice.

Le Zimbabwe obtient des résultats médiocres aux deux autres principaux indices liés à la démocratie et à la gouvernance. L'Economist Intelligence Unit a classé le Zimbabwe au 140e rang sur les 167 pays évalués selon son Indice de démocratie de 2016, qui mesure le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique et la culture politique. À la lumière de ce résultat, le Zimbabwe est considéré comme étant soumis à un « régime autoritaire⁶ ». À des fins de comparaison régionale, notons que le Botswana est classé au 27e rang, et

³ Union interparlementaire, [ZIMBABWE National Assembly](#) (Assemblée nationale).

⁴ Freedom House, « [Zimbabwe](#) », Freedom in the World 2016 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁵ Transparency International, [Corruption Perceptions Index 2016](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁶ Economist Intelligence Unit, [Democracy Index 2016 – Revenge of the « deplorables »](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

l'Afrique du Sud, au 39e rang, selon le même indice. De plus, le Zimbabwe se classe au 39e rang sur les 54 pays d'Afrique à l'Indice Ibrahim de gouvernance africaine⁷.

C. Développement économique et social

Dans l'ensemble, le Zimbabwe occupe le 155e rang sur 188 territoires reconnus par les Nations Unies selon l'Indice du développement humain (IDH) de 2015 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)⁸. Bien que le Zimbabwe continue d'être considéré comme ayant un faible indice de développement humain, il convient de souligner qu'il a gagné 12 places dans les classements de l'IDH depuis 2009. Au cours de la même période, l'espérance de vie a augmenté pour passer de 49,6 à 57,5 ans. Cependant, malgré ces améliorations, le classement du Zimbabwe selon l'IDH est en dessous de la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne. Le Zimbabwe se heurte à des taux de pauvreté élevés et à des inégalités salariales considérables, et le VIH/sida continue d'être un problème important. Selon ONUSIDA, le Zimbabwe avait un taux de prévalence du VIH chez les adultes d'environ 14,7 % en 2015, se classant au cinquième rang dans le monde⁹.

Jadis considéré comme le « grenier de l'Afrique », le Zimbabwe a été confronté à des défis économiques importants pendant plus de deux décennies. Dans la décennie suivant l'indépendance (1980-1990), la croissance économique du Zimbabwe était forte, mais sujette à d'importantes variations en fonction des conditions agricoles. Cependant, du milieu à la fin des années 1990, la croissance a commencé à stagner, alors que l'économie zimbabwéenne est entrée dans une période de déclin, avant de devenir négative en 1999. À ce moment-là, l'économie du pays s'est contractée rapidement – jusqu'à 10,4 % en 2003 – en moyenne de 5,4 % par année entre 1999 et 2006¹⁰. À la fin des années 2000, le pays souffrait d'hyperinflation. Bien que les conditions économiques se soient améliorées entre 2009 et 2013, le Zimbabwe fait encore face à des problèmes économiques importants aujourd'hui. Ces problèmes comprennent notamment des taux élevés de chômage, un manque de réserves de devises étrangères nécessaires pour financer les importations, des infrastructures qui tombent en ruine et la peur d'une crise monétaire à l'horizon.

D. Relations Canada-Zimbabwe

Le Canada a établi des relations diplomatiques avec le Zimbabwe lors de l'accession à l'indépendance du pays en 1980 et a une ambassade à Harare. Les relations Canada

⁷ L'indice Ibrahim de la gouvernance africaine est un rapport annuel qui évalue la gouvernance de chaque pays africain selon des indicateurs qui mesurent des aspects liés à la primauté du droit et à la sécurité, à la participation et aux droits de l'homme, au développement économique durable et développement humain. Voir Mo Ibrahim Foundation, [Indice Ibrahim de la gouvernance africaine \(IIAG\)](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁸ L'indice du développement humain est un indice statistique composite servant à évaluer le niveau de vie, d'éducation et de santé. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), [Rapport sur le développement humain 2015 : Le travail au service du développement humain](#), 2015 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁹ ONUSIDA, [AIDSinfo](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

¹⁰ EIU, Zimbabwe, Country Profile 2008 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Zimbabwe sont à l'heure actuelle limitées. Le Canada a adopté des sanctions dans le cadre de la Loi sur les mesures économiques spéciales (Zimbabwe) en 2008 en réaction aux violations des droits de la personne et à la violence résultant des élections. Ces mesures interdisent le commerce des armes avec le Zimbabwe et imposent des sanctions contre 177 Zimbabweens et 4 entités désignés. Selon Affaires mondiales Canada, ces mesures seront examinées « lorsque le pays montrera des signes d'une véritable réorientation politique visant à assurer une gouvernance démocratique et responsable, et le respect des droits de la personne et de la primauté du droit¹¹ ».

Affaires mondiales Canada souligne que les sanctions « n'entravent ni les investissements ni les échanges entre le Canada et la grande majorité des Zimbabweens » et que les échanges entre le Canada et le Zimbabwe sont minimes. L'ensemble des échanges bilatéraux de marchandises en 2016 totalisait environ 13 millions de dollars¹². L'aide qu'offre le Canada au Zimbabwe est également très limitée. Le programme d'aide au développement bilatérale du Canada au Zimbabwe s'est terminé en mars 2014. Cependant, Affaires mondiales Canada constate que le Zimbabwe est admissible à du financement provenant d'autres sources, y compris le Programme régional panafricain et des programmes multilatéraux¹³. Les organisations locales sont également admissibles à du financement par le truchement du Fonds canadien d'initiatives locales administré par l'ambassade du Canada à Harare.

RENCONTRES AU ZIMBABWE

1. Séance d'information présentée par l'ambassadeur Kumar Gupta, ambassade du Canada au Zimbabwe; Mary Rose, conseillère politique, ambassade du Canada au Zimbabwe; et Elizabeth Robertson, agente de gestion et des affaires consulaires, ambassade du Canada au Zimbabwe

L'ambassadeur, Kumar Gupta, et le personnel de l'ambassade ont fourni des renseignements la délégation sur les relations Canada-Zimbabwe et la situation politique et économique au Zimbabwe. L'ambassadeur Gupta a dit que le Canada n'offre plus de programme d'aide au développement bilatérale au Zimbabwe. Cependant, il a souligné que le Zimbabwe est admissible à l'aide humanitaire et à l'aide au développement fournies par le Canada par le truchement des Nations Unies, d'autres organismes de développement et le Fonds canadien d'initiatives locales. L'ambassadeur Gupta a parlé des sanctions ciblées du Canada liées au Zimbabwe qui ont été imposées en 2008. Il a précisé que le Canada continuera de maintenir les sanctions jusqu'à ce que des améliorations significatives liées à la démocratie, aux droits de la personne et à la primauté du droit au Zimbabwe aient été apportées.

La séance a ensuite donné lieu à une discussion sur le climat politique et économique actuel au Zimbabwe. La délégation a entendu dire que le Zimbabwe devrait tenir ses prochaines élections présidentielles et législatives en 2018. Malgré la décision du président Mugabe de briguer un nouveau mandat, la délégation s'est fait dire qu'il y

¹¹ Ambassade du Canada au Zimbabwe, [Relations Canada-Zimbabwe](#).

¹² Simon Richards, Activités commerciales du Canada : Canada – Zimbabwe, Série sur le commerce et l'investissement, Bibliothèque du Parlement, février 2017.

¹³ Ambassade du Canada au Zimbabwe, [Relations Canada-Zimbabwe](#).

avait de fortes spéculations quant à la personne qui lui succédera. Il a été expliqué que les deux principaux candidats susceptibles de succéder à Mugabe étaient Emmerson Mnangagwa, le vice-président et ministre de la Justice actuel, et Grace Mugabe, l'épouse du président Mugabe. Le vice-président Mnangagwa est appuyé par une faction du ZANU PF connue sous le nom d'équipe Lacoste, tandis que Grace Mugabe est appuyée par un groupe appelé Génération 40 (ou G40). La délégation a entendu dire que ce qui se passe aujourd'hui au chapitre politique et économique au Zimbabwe est perçu sous l'angle de cette lutte entre factions.

La délégation a aussi reçu de l'information sur les manifestations de rue qui ont eu lieu au Zimbabwe à l'été et à l'automne 2016. Une des manifestations, connue sous le nom de #ThisFlag, exhortait le gouvernement Mugabe à améliorer les conditions de vie du Zimbabween moyen. On a dit à la délégation que les forces de sécurité du pays avaient violemment réprimé cette manifestation, ainsi que plusieurs autres manifestations qui ont eu lieu à peu près au même moment.

Les délégués ont appris que la situation économique au Zimbabwe est fragile. Il a été souligné que l'économie du Zimbabwe est, à raison de 90 %, informelle et que le pays a un déficit courant très important. L'ambassadeur Gupta a expliqué à la délégation que le Zimbabwe a récemment introduit des acquits-à-caution afin d'atténuer la pénurie de devises. Les acquits-à-caution sont rattachés au dollar américain et, en théorie, peuvent être échangés contre des dollars dans les banques. Cependant, il a été souligné que l'on craint que les acquits-à-caution puissent commencer à perdre de la valeur par rapport au dollar américain au fil du temps. On a mis l'accent sur l'importance des exportations de minéraux et de tabac qui génèrent énormément de devises étrangères indispensables pour le Zimbabwe, et l'importance des envois de fonds pour l'économie du pays a aussi été abordée.

À la suite de la séance d'information, les membres de la délégation ont posé des questions à l'ambassadeur et au personnel de l'ambassade sur plusieurs enjeux, notamment le rôle de la Chine au Zimbabwe, la prévalence de la corruption dans le pays et les répercussions des sanctions pour susciter des changements stratégiques. Enfin, on a discuté des divers enjeux en matière de développement auxquels fait face le Zimbabwe, y compris le VIH/sida, le mariage des enfants et l'égalité des sexes.

2. Rencontre avec l'honorable Edgar Nyasha Mbwembwe, sous-ministre des Affaires étrangères

La délégation a visité le ministère des Affaires étrangères du Zimbabwe pour une rencontre avec l'honorable Edgar Nyasha Mbwembwe, sous-ministre des Affaires étrangères. Le sous ministre Mbwembwe a dit que la visite de l'Association au Zimbabwe était opportune et a parlé du désir du pays de relancer les relations avec le Canada et l'Occident. Il a dit que la plus grande préoccupation pour le Zimbabwe était les « perceptions erronées » qu'ont les étrangers quant à la situation qui sévit au pays. Le sous-ministre Mbwembwe a souligné que le Zimbabwe a établi une nouvelle Constitution en 2013, qu'il a qualifié de « très démocratique » et a soutenu que le pays entreprenait des réformes économiques et politiques. Il a également précisé que le Zimbabwe était toujours en train d'harmoniser les lois du pays avec la nouvelle

Constitution. Le sous-ministre Mbwembwe a dit que le Zimbabwe travaille pour améliorer son cadre réglementaire et pour fournir un environnement plus propice aux investissements étrangers directs.

À la suite de ses commentaires, la délégation a entamé une discussion avec le sous-ministre Mbwembwe. Les délégués ont posé des questions au sujet de la primauté du droit, des droits de la personne ainsi que du processus d'harmonisation des lois du pays à la nouvelle Constitution. Le sous-ministre Mbwembwe a dit que le gouvernement du Zimbabwe prend au sérieux les problèmes liés à la primauté du droit et aux droits de la personne et a souligné que le gouvernement s'était engagé à harmoniser les lois du pays à la Constitution. Cependant, il a souligné qu'un manque de ressources et de capacité empêche le Zimbabwe d'aller de l'avant. À cet égard, il a parlé du plan de Lima – le processus approuvé à Lima, au Pérou, en octobre 2015, afin d'aider le Zimbabwe à réduire ses arriérés auprès d'institutions financières internationales – comme étant essentiel pour que le Zimbabwe puisse accéder à de nouvelles sources de financement. Il a également parlé du désir du Zimbabwe de faciliter sa façon de faire des affaires afin d'attirer de nouveaux investisseurs.

3. Visite de courtoisie à l'honorable Jacob Mudenda, président de la Chambre de l'assemblée

La délégation a visité le Parlement du Zimbabwe pour une rencontre avec l'honorable Jacob Mudenda, président de la Chambre de l'assemblée. Également présent à la réunion, le greffier du Parlement a fourni à la délégation des renseignements sur l'administration des deux Chambres du Parlement. À la suite des commentaires formulés par M. Oliphant sur les objectifs de la mission de l'Association au Zimbabwe, le président a présenté un aperçu de la structure du Parlement et certains des défis auxquels font face les parlementaires zimbabwéens. Il a souligné que la Chambre de l'assemblée ne peut accueillir que 150 membres, ce qui est bien en deçà du nombre de membres élus (270). Par conséquent, le président a informé la délégation du fait que le gouvernement du Zimbabwe travaille pour rassembler le financement nécessaire à la construction d'un nouvel édifice pouvant accueillir plus de personnes.

Le président Mudenda a également parlé de la nouvelle Constitution du Zimbabwe, qu'il a qualifiée de « fondation » du Parlement. Il a dit que la Constitution, qui définit la composition du Parlement et le rôle de l'exécutif et du système judiciaire, a entraîné l'élaboration de nouveaux outils qui font la promotion de la primauté du droit. Selon le président Mudenda, 190 textes législatifs ont été présentés depuis la promulgation de la nouvelle Constitution dans le cadre du processus d'harmonisation constitutionnelle. Cependant, il a souligné que le processus d'harmonisation des lois visant à assurer qu'elles soient constitutionnelles a été lent en raison du manque de personnel des services législatifs au Parlement et au sein du gouvernement. Par conséquent, le président a dit que le ministre de la Justice a sous-traité une partie de l'ébauche des lois du Zimbabwe à divers cabinets juridiques du pays.

Le président a également parlé des efforts visant à faire participer le public au processus législatif. Par exemple, il a déclaré que le Parlement essaie de faire plus de sensibilisation afin de s'assurer que le public est consulté sur les projets de loi, en

soulignant que la participation aux audiences publiques est habituellement très peu élevée. Il a également indiqué la nécessité de renforcer les capacités du Parlement. Il a dit que le Parlement offre maintenant des ateliers afin d'aider à former les parlementaires quant à la façon d'examiner des textes législatifs techniques. Il a informé la délégation du fait que le Parlement du Zimbabwe reçoit des fonds du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour cette formation, et il a encouragé le Canada à soutenir, lui aussi, le Zimbabwe à cet égard.

Les membres de la délégation ont posé des questions au président sur des enjeux liés aux priorités actuelles au sein du Parlement et les ressources offertes aux parlementaires. Le président a précisé que les salaires des parlementaires au Zimbabwe sont parmi les plus bas en Afrique australe. Enfin, le président a critiqué les régimes de sanctions canadiens et internationaux liés au Zimbabwe et a appelé au dialogue avec le gouvernement du Canada.

4. Rencontre avec des organisations de la société civile du Zimbabwe

Dans le cadre de sa réunion, la délégation a rencontré des représentants des organisations de la société civile du Zimbabwe suivantes : l'Election Resource Centre; le Zimbabwe Elections Support Network; le Media Institute for Southern Africa, le Zimbabwe Peace Project; et le Zimbabwe Human Rights NGO Forum. De nombreux sujets ont été abordés, notamment la justice, les droits de la personne, la liberté de la presse, le constitutionnalisme et les élections à venir en 2018.

Les membres de la délégation se sont fait dire que la situation des droits de la personne au Zimbabwe est fragile. Plusieurs représentants de la société civile ont exprimé des préoccupations quant à ce qu'ils appellent une application sélective des lois. On a dit à la délégation qu'un certain nombre de journalistes avaient été harcelés par la police relativement à des articles qui critiquaient le gouvernement. La délégation a également été informée du fait que, bien que la presse écrite privée au Zimbabwe soit largement indépendante, le ZANU PF maintient fermement le contrôle des médias de radiodiffusion. On a dit aux délégués que la liberté de réunion est régulièrement limitée au Zimbabwe. Il a également été dit que plusieurs des « manifestations tirant leur origine de mots-clés » qui ont eu lieu en 2016 ont été violemment réprimées par la police. En ce qui a trait à la primauté du droit, les représentants de la société civile ont souligné que le processus d'harmonisation constitutionnelle avançait lentement et de manière incohérente.

Une part importante de la discussion durant la rencontre a tourné autour des élections à venir de 2018. Un certain nombre d'OSC ont fait part de leur préoccupation concernant l'inscription des électeurs avant les élections et le processus d'achat de trousseaux d'inscription biométrique des électeurs (IBE). Les membres de la délégation ont entendu dire que l'utilisation de trousseaux d'IBE visait à accroître la confiance en vue des élections de 2018. Toutefois, plusieurs OSC ont souligné que le gouvernement du Zimbabwe avait récemment pris des mesures pour prendre la relève du PNUD quant à l'achat du système d'IBE. Les organisations ont mentionné que cette mesure – qui est rejetée par les partis d'opposition – pourrait ébranler la confiance du public quant à la crédibilité des élections.

Les membres de la délégation ont été informés du fait que le sujet de la succession du président Mugabe dominait le contexte politique au Zimbabwe et que diverses factions du ZANU PF se disputaient les pouvoirs au sein du gouvernement et des structures de leadership rurales. Les participants ont également fait le point sur les efforts déployés pour établir une « grande coalition » au sein de l'opposition. Il a été souligné que les responsables du Mouvement pour le changement démocratique – Tsvangirai (Movement for Democratic Change – Tsvangirai [MDC-T]), dirigé par l'ancien premier ministre Morgan Tsvangirai, ont entamé des discussions avec d'autres partis de l'opposition dans le but de former une coalition pour faire concurrence au ZANU PF aux prochaines élections. Au moment où la mission a eu lieu, M. Tsvangirai discutait, avec l'ancienne première ministre Joice Mujuru et l'ancien ministre des Finances Tendai Biti, de la possibilité de former une coalition. Bien qu'il n'ait pas été clair au moment de la visite si les efforts visant à établir une « grande coalition » allaient porter leurs fruits, les membres de la délégation ont été informés du fait que les politiciens de l'opposition – ainsi que les membres de la société civile – s'attendent à ce que le harcèlement de la police augmente à mesure que la prochaine élection approche.

5. Réunion avec les membres du Comité du portefeuille de la Justice et des Affaires juridiques et parlementaires de la Chambre de l'assemblée

La délégation a organisé un dîner de travail avec les membres suivants du Comité du portefeuille de la Justice et des Affaires juridiques et parlementaires : l'honorable Nokuthula Matsikenyere (ZANU PF), l'honorable Jessie Fungayi Majome (MDC T), l'honorable George Gangarahwe (ZANU PF), l'honorable Tendayi Makunde (ZANU PF), l'honorable Ricky N.S.Y Mawere-Mubvumbi (ZANU PF), l'honorable Alice Ndlovu (ZANU PF) et l'honorable Fortune Chasi (ZANU PF).

Cette rencontre a permis de se concentrer sur certains des principaux problèmes et défis auxquels font face le Parlement du Zimbabwe et ses parlementaires. Les membres de la délégation ont été informés du fait que le Parlement du Zimbabwe était traditionnellement perçu comme étant un « complément » de l'organe exécutif. Cependant, on a dit à la délégation que la nouvelle Constitution vise à « libérer » le Parlement et à renforcer son rôle lié à la surveillance législative. Plusieurs parlementaires ont parlé du rôle accru des comités du Parlement lié à la tenue d'audiences publiques et à la mobilisation du public quant aux textes législatifs. Le rôle du Comité du portefeuille des comptes publics, qui est présidé par un membre de l'opposition, a été souligné comme étant l'un des plus importants comités responsables d'exiger des comptes du gouvernement.

Les parlementaires du ZANU PF et du MDC T ont laissé entendre qu'il y a un manque de soutien sur le plan administratif, technique et de la recherche pour les parlementaires. Par exemple, M. Chasi a dit que les parlementaires doivent être mieux formés quant à la façon d'examiner des textes législatifs techniques. Mme Majome a parlé du besoin d'un financement accru permettant d'embaucher du personnel pour aider les parlementaires dans leur travail. Les parlementaires du Zimbabwe étaient également intéressés à entendre parler des ressources offertes aux parlementaires canadiens, et une discussion a suivi sur ce sujet ainsi que sur le financement des campagnes dans le contexte zimbabwéen et canadien.

6. Table ronde avec des experts et des praticiens en matière de développement

Les membres de la délégation ont participé à une table ronde sur les défis en matière de développement au Zimbabwe avec les personnes suivantes : Bishaw Parajuli, coordonnateur résident pour les NU pour le Zimbabwe; Mohamed Ag Ayoya, représentant, UNICEF; Delphine Serumaga, ONU Femmes; Dagmar Hanisch, spécialiste technique, Fonds des Nations Unies pour la population; Philip Christensen, directeur de pays, Care; et Tholakele Ndhlovu, conseillère pour les droits de l'enfant, Plan International.

Au début de la table ronde, chaque participant a présenté un aperçu de ses priorités et activités en matière de développement au Zimbabwe. M. Parajuli a souligné que, en tant que coordonnateur résident pour les NU, il aide à coordonner l'intervention humanitaire globale et le plan d'aide au développement dans le pays. Il a fait valoir que la situation en matière de développement au Zimbabwe était très difficile. Par exemple, il a souligné qu'on estime que 74 % des personnes vivant en milieu rural zimbabwéen vivent dans la pauvreté, que les taux d'insécurité alimentaire, y compris les taux de malnutrition et de retards de croissance, sont très élevés et que le Zimbabwe a récemment connu l'une de ses pires sécheresses des 35 dernières années. M. Parajuli a déclaré que le travail des NU au Zimbabwe comporte plusieurs volets, qu'il se concentre non seulement sur l'intervention humanitaire et le développement, mais également sur l'amélioration de la résilience du pays face aux chocs environnementaux et économiques. Il a ajouté que le pays a d'immenses occasions qui s'offrent à lui en raison de ses terres fertiles, de ses ressources minières et agricoles ainsi que de son potentiel de développement humain.

M. Ayoya a discuté du programme de l'UNICEF au Zimbabwe, qui comprend des projets axés sur la lutte contre les mariages d'enfants et la violence sexuelle et fondée sur le sexe et des projets liés à des programmes de transferts conditionnels d'espèces, à la nutrition, à l'hygiène et à la prévention du VIH/sida. S'exprimant au nom d'ONU Femmes, Mme Serumaga a déclaré que le Zimbabwe demeure une société très conservatrice et que l'exclusion des femmes est normale dans de nombreuses régions du pays. Elle a parlé du travail qu'effectue ONU Femmes pour aborder l'exclusion fondée sur le sexe, la réforme juridique et législative et les approches normatives patriarcales concernant la famille et la collectivité. Mme Serumaga a souligné que ONU Femmes collabore avec le gouvernement du Zimbabwe, d'autres organismes des NU et la société civile pour donner le pouvoir aux femmes de comprendre leurs droits et de faire avancer la cause de l'inclusion sociale.

Mme Hanisch du FNUAP a parlé du travail de l'organisme lié à l'amélioration de la santé des femmes et des filles, notamment en ce qui a trait à la planification familiale. Le FNUAP travaille aussi sur la prévention du VIH, et Mme Hanisch a souligné que l'incidence du VIH a baissé environ de moitié au cours de la dernière décennie. De son côté, M. Christensen a parlé du travail de Care lié à la prestation d'une aide alimentaire, ainsi qu'aux programmes de transferts conditionnels d'espèces. Il a expliqué que Care a soutenu le Zimbabwe au cours de la récente sécheresse due au phénomène El Niño en menant des projets visant à renforcer la résilience et à augmenter la capacité des agriculteurs de résister aux chocs dans le secteur agricole. Enfin, Tholakele Ndhlovu a

discuté du travail des responsables de Plan International quant à la protection des enfants et à la santé. M. Ndhlovu a souligné que le mariage des enfants demeure une préoccupation centrale au Zimbabwe, tout comme la grossesse chez les adolescentes, et a dit que les responsables de Plan collaborent avec des dirigeants religieux pour aborder ces problèmes.

Au cours de la période de discussion, les membres de la délégation ont posé des questions aux praticiens en matière de développement sur une vaste gamme d'enjeux, y compris la détérioration des aliments et le mariage des enfants. On a dit aux membres de la délégation que jusqu'à 60 % de toute la nourriture au Zimbabwe se détériore après les récoltes en raison des infrastructures médiocres et des installations d'entreposage inadéquates et de l'incapacité d'acheminer la nourriture au marché dans un délai convenable. En ce qui a trait au mariage des enfants, les membres de la délégation ont été informés du fait qu'environ le tiers des filles au Zimbabwe se marient avant d'avoir 18 ans et que les dirigeants des villages et des églises doivent participer à la lutte contre le mariage des enfants pour que ce soit une réussite.

7. Rencontre avec Fadzai Mahere

Les membres de la délégation ont eu un petit-déjeuner d'affaires avec Mme Fadzai Mahere, une avocate et militante du Zimbabwe, afin de connaître la perspective d'une jeune leader quant à la situation politique au Zimbabwe. Mme Mahere a dit que le Zimbabwe entrait dans un climat politique incertain à l'aube des élections de 2018. Elle a souligné que de nombreux problèmes dominaient le paysage politique du Zimbabwe, notamment des questions liées à la santé du président Mugabe, au scénario concernant la relève dans l'ère post Mugabe, à l'existence des factions au sein du ZANU-PF et aux efforts pour établir une « grande coalition » de l'opposition.

Mme Mahere a également parlé des « manifestations tirant leur origine de mots clics » qui ont eu lieu au Zimbabwe en 2016 et qui étaient dirigées par le pasteur Evan Mawarire. Elle a déclaré que, même si les manifestations n'étaient pas violentes, elles ont été réprimées par la police et le gouvernement, qui ont eu recours à la force et qui ont banni les manifestations. Elle a également parlé du niveau élevé d'engagement des jeunes et de participation aux manifestations publiques qui ont eu lieu en 2016. Enfin, Mme Mahere a décrit les événements récents liés à la nomination d'un nouveau juge en chef à la Cour suprême du Zimbabwe. Elle a dit que les nominations à la cour suprême sont importantes parce que le tribunal pourrait être appelé à rendre d'importantes décisions dans le cas où il y aurait une crise liée à la relève dans l'ère post Mugabe.

8. Rencontre avec le Comité du portefeuille de la Condition féminine, de l'Égalité entre les sexes et du Développement communautaire

Les membres de la délégation ont visité le Parlement du Zimbabwe où ils ont participé à une réunion ordinaire du Comité du portefeuille de la Condition féminine, de l'Égalité entre les sexes et du Développement communautaire. Des représentants de Veritas, une OSC locale qui a été appuyée par le Canada au moyen du Fonds canadien d'initiatives locales, étaient également présents à la rencontre. La discussion a principalement porté sur les travaux du Comité du portefeuille et de Veritas en matière

de lutte contre le mariage des enfants. Veritas a présenté un bref aperçu de la décision de 2016 prise par la cour constitutionnelle sur le mariage des enfants. Il a été tranché que la Loi sur le mariage, qui permettait aux filles de se marier à partir de l'âge de 16 ans avec le consentement de leurs parents était inconstitutionnelle, et que l'âge minimal légal pour le mariage a été fixé à 18 ans.

La présidente du Comité du portefeuille, l'honorable Biata Nyamupinga, a parlé du mandat de son comité et de ses travaux liés aux mariages des enfants. Elle a souligné que le Comité a visité une province dans le cadre de son étude sur le mariage des enfants et qu'il prévoit visiter une deuxième province pour tenir d'autres audiences publiques. Elle a également décrit comment son comité s'est penché sur des enjeux liés à la traite des femmes et aux conditions auxquelles sont exposées les femmes dans les prisons. Les représentants de Veritas ont informé la délégation d'une loi type élaborée par la SADC sur le mariage des enfants. Veritas, qui a un protocole d'entente avec le Parlement du Zimbabwe pour l'aider à l'égard des questions constitutionnelles et juridiques, a souligné que le Parlement du Zimbabwe participait à un débat concernant le processus visant à incorporer cette initiative dans la loi.

9. Rencontre avec Deryk Matyszak et la Dre Frances Lovemore

Les membres de la délégation ont participé à une discussion franche et ouverte avec la Dre Frances Lovemore et M. Deryk Matyszak, deux analystes politiques, concernant la situation au Zimbabwe. La Dre Lovemore et M. Matyszak ont discuté des troubles civils qui ont eu lieu à Harare en 2016 et de la réaction répressive des forces de sécurité du Zimbabwe qui en a découlé. Ils ont également parlé de la place grandissante qu'occupent les factions au sein du ZANU-PF et de scénarios possibles concernant la relève dans l'ère post Mugabe. De plus, la Dre Lovemore et M. Matyszak ont souligné la dynamique au Parlement et les perspectives quant à l'établissement d'une « grande coalition » au sein de l'opposition. Monsieur Matyszak a dit que, même s'il y a une possibilité que l'opposition puisse former un front commun, celle-ci reste faible, manque de ressources et peine à diffuser son message dans les régions rurales du pays. En ce qui a trait à la prochaine élection, la Dre Lovemore et M. Matyszak ont fait part de leur préoccupation concernant le processus entourant l'achat de trousseaux d'inscription biométrique des électeurs et la possibilité qu'une élection libre et juste soit tenue en 2018. Les membres de la délégation et les deux interlocuteurs ont également discuté des répercussions des régimes de sanctions internationaux à l'endroit du Zimbabwe.

10. Séance d'information présentée par John Makamure, directeur général, Southern African Parliamentary Support Trust (SAPST) – Zimbabwe, et Chengetai Kanyangu, agente de programme, SAPST

Les membres de la délégation ont rencontré des représentants du Southern African Parliamentary Support Trust (SAPST). Le SAPST est un organisme non gouvernemental qui fournit un soutien technique et financier aux parlements des pays de l'Afrique australe afin de les aider dans leurs principales fonctions liées à la surveillance assurée par l'organe exécutif, à l'élaboration de lois et à la représentation. M. Makamure et Mme Kanyangu ont présenté à la délégation des renseignements contextuels sur le SAPST et un aperçu de son soutien offert au Parlement du

Zimbabwe, y compris de la formation et du soutien techniques liés à la rédaction de lois et de rapports de comités, ainsi qu'une aide visant à promouvoir la participation des citoyens. Plus particulièrement, le SAPST collabore avec des parlementaires quant à la façon de mener des consultations sur les lois auprès du public ainsi que d'informer le public de son droit de présenter une requête au Parlement du Zimbabwe.

M. Makamure a dit aux membres de la délégation que le système de comités au Parlement du Zimbabwe a considérablement grossi au cours des dernières années. Il a précisé qu'il y a actuellement 19 comités du portefeuille à la Chambre d'assemblée et six comités thématiques au Sénat. M. Makamure a décrit le système de comités du Zimbabwe comme étant l'un des meilleurs dans la région de la SADC. Cependant, il a souligné que le Parlement du Zimbabwe fait face à un grave déficit de fonds. On a dit aux membres de la délégation que le SAPST essaie de combler ces écarts et qu'il soutient le Parlement en mettant particulièrement l'accent sur le travail en comités. M. Makamure a expliqué que le SAPST est entièrement financé par des partenaires en matière de développement, l'USAID étant celui qui offre le plus important soutien.

11. Réunion avec le caucus des femmes du Parlement du Zimbabwe

Les membres de la délégation ont eu un déjeuner d'affaires avec les membres suivantes du caucus des femmes du Parlement du Zimbabwe : l'honorable Monica Mutsvangwa (ZANU-PF), l'honorable Paurina Mpariwa (MDC-T), l'honorable Tionei Melody Dziva (ZANU PF), l'honorable Dorothy Tholakele Khumalo (MDC), l'honorable Annah Rungani (ZANU-PF) et l'honorable Dorcas Sibanda (MDC T). L'honorable Monica Mutsvangwa, présidente, a commencé la rencontre en fournissant aux membres de la délégation des renseignements contextuels sur le caucus des femmes, qui a été créé en 2001 dans le but d'établir une tribune pour les femmes parlementaires afin de recueillir des renseignements sur les questions d'intérêt commun et d'y répondre. Selon Mme Mutsvangwa, le caucus travaille pour s'assurer que les femmes se font bien entendre à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement et que les droits propres aux femmes prévus dans la Constitution sont respectés.

Plusieurs membres du caucus des femmes ont mentionné que des initiatives sont en cours pour augmenter la représentation des femmes dans des postes de pouvoir. Toutefois, les membres de la délégation ont entendu dire qu'il y a toujours des défis liés à l'amélioration de l'égalité entre les hommes et les femmes. Par exemple, Mme Mutsvangwa a souligné que seulement 4 des 26 ministres du gouvernement sont des femmes. De plus, bien que le nombre de femmes élues au Parlement du Zimbabwe se trouve actuellement à un niveau record (environ 32 %), on a rappelé à la délégation que cela résulte en grande partie d'une disposition dans la Constitution de 2013 qui prévoit l'attribution de 60 sièges de plus à des femmes pour les élections de 2013 et de 2018. Comme l'ont souligné des membres du caucus des femmes, cette disposition viendra à échéance en 2023. Les membres du caucus des femmes ont précisé qu'elles s'efforcent de trouver le moyen de conserver les gains que les femmes ont obtenus à l'approche de l'élection de 2023 et d'éliminer les obstacles pour les femmes qui s'intéressent à la politique.

Au cours du tour de table, les délégués ont discuté avec les responsables du caucus des femmes de certains problèmes qui affligent les femmes au Zimbabwe. On a dit aux membres de la délégation que la violence sexuelle et fondée sur le sexe est encore trop fréquente au Zimbabwe, tout comme le mariage des enfants. Les membres du caucus des femmes ont précisé qu'il faut améliorer l'éducation dans les régions rurales du pays et outiller les femmes pour qu'elles comprennent leurs droits.

12. Table ronde avec Ashok Chakravarti, professeur à l'Université du Zimbabwe, et Godfrey Kanyenze, Labour and Economic Development Research Institute Zimbabwe

Les membres de la délégation ont rencontré Ashok Chakravarti, professeur à l'Université du Zimbabwe, et Godfrey Kanyenze, Labour and Economic Development Research Institute Zimbabwe, pour obtenir un aperçu de la situation économique au Zimbabwe. M. Chakravarti et M. Kanyenze ont parlé de certains des sérieux enjeux économiques auxquels fait face le Zimbabwe. Par exemple, on a dit aux membres de la délégation que le Zimbabwe accumule actuellement des déficits budgétaires importants et que le taux de chômage est très élevé. Les délégués se sont fait dire qu'environ 90 % des travailleurs sont employés dans le secteur informel, notamment, au sein de microentreprises, de petites exploitations agricoles ou d'autres petites entreprises ou encore comme vendeurs ambulants ou travailleurs dans le domaine de l'extraction artisanale. On a également dit aux membres de la délégation qu'au Zimbabwe, il y a actuellement une grave pénurie de devises en raison du manque de dollars américains en circulation et du faible nombre d'industries générant des exportations. M. Chakravarti a souligné que pour régler la crise de liquidité à court terme, on pourrait adopter le rand de l'Afrique du Sud comme devise au Zimbabwe. Il a reconnu que cela ne réglerait pas la crise financière du Zimbabwe. Cependant, il a dit que cela allégerait le problème de liquidité à court terme.

Au cours de la discussion, les membres de la délégation ont posé des questions au sujet des structures du pouvoir au Zimbabwe et des perspectives économiques à court terme du pays. M. Kanyenze s'est dit préoccupé par les structures du pouvoir hiérarchique au Zimbabwe. Par exemple, il a souligné qu'il y a un manque de mécanismes de responsabilisation dans le secteur de l'extraction au Zimbabwe. M. Chakravarti a également dit que les nominations par favoritisme sont couramment utilisées afin de récompenser les personnes de leur appui électoral.

On a dit aux membres de la délégation que l'économie au Zimbabwe continuera de subsister à court terme. On croit que le pire de la sécheresse liée à El Niño est passé, ce qui pourrait entraîner une augmentation de la production agricole. Des donateurs, comme l'Union européenne, ont aussi commencé à reprendre leurs activités dans le pays – quoique d'une façon restreinte –, et le Zimbabwe collabore avec des institutions financières internationales, comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, à l'égard d'un plan de remboursement des arriérés. De plus, M. Chakravarti et M. Kanyenze ont tous les deux souligné le rôle important que les transferts de fonds de ressortissants du Zimbabwe jouent dans le soutien de l'économie. Malgré cet optimisme limité, on a dit aux membres de la délégation que l'économie du Zimbabwe continuerait vraisemblablement de se heurter à des difficultés

économiques importantes dans l'avenir et de fonctionner bien en dessous de sa capacité.

13. Rencontre avec Chester Samba, directeur, et Samuel Matsikure, gestionnaire de programme, Gays and Lesbians of Zimbabwe (GALZ)

Les membres de la délégation ont rencontré Chester Samba, directeur, et Samuel Matsikure, gestionnaire de programme, Gays and Lesbians of Zimbabwe (GALZ). Établie en 1990, GALZ est l'une des plus vieilles organisations de défense des droits des lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres et intersexués (LGBTI) de l'Afrique australe. GALZ compte environ 300 membres et milite pour la reconnaissance et la défense des droits de la communauté LGBTI au Zimbabwe. M. Samba et M. Matsikure ont expliqué la réalité des gais et lesbiennes au Zimbabwe. Ils ont souligné que, bien que les gais et lesbiennes au Zimbabwe ne soient pas exposés au même type d'intolérance que dans d'autres régions de l'Afrique, de nombreux membres de la communauté signalent des actes de harcèlement et de violence. M. Samba et M. Matsikure ont affirmé que GALZ est libre d'agir au Zimbabwe. Cependant, ils ont souligné qu'à mesure que l'élection de 2018 approche, ils s'attendent à ce que la communauté LGBTI soit de plus en plus ciblée et harcelée. Ils ont aussi dit aux membres de la délégation qu'ils s'attendent à ce que le discours homophobe aux échelons politiques les plus élevés s'intensifie à mesure que l'élection approche. M. Samba et M. Matsikure ont dit que le président Mugabe fait des remarques homophobes depuis longtemps, plus particulièrement durant les périodes électorales. Ils ont aussi parlé du travail de GALZ pour accroître la sensibilisation au sujet du VIH/sida et pour faire campagne afin de promouvoir l'accès à des traitements abordables.

14. Rencontre avec des journalistes indépendants zimbabwéens

Les membres de la délégation ont rencontré plusieurs journalistes indépendants pour une discussion variée au sujet de l'état de la liberté de presse au Zimbabwe et de la situation politique et économique au pays. On a dit aux membres de la délégation que, même si la Constitution protège la liberté de presse et la liberté d'expression, le paysage médiatique au Zimbabwe demeure très restrictif. Bien qu'un certain nombre de médias imprimés indépendants existent, on a dit aux membres de la délégation que les diffusions télévisuelles et radiophoniques continuent d'être dominées par le parti au pouvoir. De plus, les membres de la délégation se sont fait dire que les journalistes qui publient des articles qui critiquent le gouvernement sont régulièrement harcelés par la police, et que plusieurs ont été arrêtés et font face à des accusations motivées par des considérations politiques. On leur a aussi dit que le harcèlement des médias indépendants s'intensifiera probablement d'ici aux prochaines élections.

Les journalistes ont présenté aux délégués des renseignements au sujet de la dynamique politique actuelle au Zimbabwe et des enjeux économiques qui touchent le pays. On a souligné qu'une lutte interne pour le pouvoir se dessinait au sein du ZANU-PF relativement à la succession du président Mugabe et qu'il y avait des tensions concernant la désignation de la personne qui devrait diriger la « grande coalition » si on en établissait une. En ce qui a trait à l'économie, les membres de la délégation ont

entendu dire que, en raison de l'absence de réformes politiques et économiques, la crise de liquidité au Zimbabwe allait vraisemblablement se poursuivre. Selon les journalistes présents, l'idée d'adopter le rand de l'Afrique du Sud comme devise du Zimbabwe était peu susceptible de se concrétiser, en partie pour des raisons symboliques liées à la fierté nationale.

15. Visite du centre communautaire de Glenview

Les membres de la délégation ont visité un centre communautaire à Glenview, une banlieue à forte densité située à l'extérieur d'Harare, où ils ont participé au dévoilement d'une murale sur la lutte contre le mariage des enfants. Le centre communautaire est soutenu par Girls Legacy, une ONG qui cherche à renforcer les capacités des jeunes femmes et des filles par le truchement d'activités de perfectionnement des compétences en leadership et de mentorat. Girls Legacy soutient également l'établissement d'endroits sécuritaires où les jeunes femmes et les filles peuvent aborder les problèmes qui touchent leur vie. Girls Legacy a reçu du soutien du gouvernement du Canada au moyen du Fonds canadien d'initiatives locales.

Les membres de la délégation ont été accueillis par Judith Chiyangwa, directrice, Girls Legacy, qui a parlé des objectifs de son organisation et du but de la murale. Mme Chiyangwa a confirmé que le mariage des enfants demeure fréquent partout au Zimbabwe. Elle a décrit le centre communautaire de Glenview comme un endroit où les filles peuvent se réunir pour se sentir en sécurité et discuter de questions d'intérêt commun. Mme Chiyangwa a souligné que les mots écrits sur la murale en shona signifient « le mariage d'enfants est illégal et criminel ». Nyasha Sengayi de Girls Legacy a ajouté que le message principal de la murale est qu'il faut dire « non » à la violence sexuelle et au mariage d'enfants, et « oui » à l'autonomie économique et aux occasions connexes.

L'ambassadeur Gupta a affirmé que la lutte au mariage d'enfants est une priorité clé pour le Canada au Zimbabwe. Il a aussi fait valoir que les hommes sont tout aussi responsables de la lutte contre le mariage des enfants que les femmes. Ce message a été appuyé par un conseiller municipal local qui a déclaré sans équivoque que les programmes de lutte contre le mariage des enfants doivent inclure les garçons et les hommes. M. Oliphant a parlé au nom de la délégation et a remercié Girls Legacy, l'artiste de la murale et toutes les personnes qui ont participé au projet de leur travail et dévouement. À la suite des commentaires de M. Oliphant, les membres de la délégation ont été invités à signer la murale et à fournir un message personnalisé ou un dessin.

RÉPUBLIQUE DU BOTSWANA ¹⁴

La République du Botswana (« le Botswana ») est un pays enclavé situé en Afrique australe. Ses voisins sont l'Afrique du Sud au sud, la Namibie à l'ouest, le Zimbabwe au

¹⁴ Sauf indication contraire, les renseignements dans la présente section proviennent des sources suivantes : Affaires mondiales Canada, l'Economist Intelligence Unit, le Département d'État des États-Unis, le World Factbook de l'Agence centrale de renseignement des États-Unis (CIA), l'Union interparlementaire et Europa World.

nord-est et la Zambie au nord. Le désert du Kalahari couvre une grande partie du Sud du pays, et la plupart des 2,2 millions d'habitants vivent le long de la frontière orientale. Les principaux groupes ethniques du Botswana sont les Tswanas (ou Setswanas) (79 %), les Kalangas (11 %) et les Basarwas (3 %). L'anglais est la langue officielle, mais la langue maternelle de seulement 2,8 % de la population. La majorité des Botswanais ont comme langue maternelle le setswana.

A. Régime politique

Le pouvoir exécutif appartient au président, qui est également commandant en chef des forces armées et membre d'office de l'assemblée nationale. Le président est élu indirectement; c'est le candidat présidentiel du parti détenant la majorité à l'assemblée nationale qui devient président (si aucun parti ne détient la majorité, le président est élu par le Parlement). Le président ne peut exercer plus de deux mandats. Il nomme un vice-président et un Cabinet parmi les membres de l'assemblée nationale.

L'assemblée nationale est composée de 63 sièges, dont 57 sont occupés par des membres directement élus dans des circonscriptions uninominales par un vote à la majorité simple. À partir d'une liste de candidats soumise par le président, quatre autres membres sont élus de manière indirecte par l'assemblée nationale. Le président et le procureur général sont des membres d'office de l'assemblée nationale. Le mandat de l'assemblée est de cinq ans. Seulement 6 des 63 membres élus à l'assemblée nationale en 2014 étaient des femmes (9,5 %) ¹⁵.

Il existe une autre institution appelé Ntlo ya Dikgosi. Il exerce un rôle consultatif auprès de l'assemblée nationale. Le Ntlo ya Dikgosi, anciennement la chambre des chefs, comprend 35 membres : huit chefs héréditaires provenant des principales tribus du Botswana, 22 membres élus de façon indirecte par les chefs et cinq membres nommés par le président. Les lois concernant la chefferie et les modifications apportées à la Constitution doivent y être renvoyées aux fins d'approbation. Cependant, la chambre n'a aucun droit de veto.

B. Gouvernance

Le Botswana se classe au premier rang ou dans les premiers rangs parmi les pays africains à plusieurs indices mondiaux importants qui mesurent la gouvernance, la démocratie et la corruption. Par exemple, le Botswana s'est classé au 35e rang parmi les 176 pays sondés à l'Indice de perception de la corruption de Transparency International ¹⁶. C'était le meilleur classement de tous les pays d'Afrique. L'Economist Intelligence Unit a classé le Botswana au 27e rang sur 167 pays selon son Indice de démocratie de 2016. À la lumière de ce résultat, le Botswana est considéré comme étant une « démocratie imparfaite » ¹⁷. Le Botswana arrive au troisième rang des pays d'Afrique à l'indice, après Maurice (18e) et Cap Vert (23e). Le Botswana est également

¹⁵ Union interparlementaire, [Les femmes dans les parlements nationaux](#).

¹⁶ Transparency International, [Corruption Perceptions Index 2016](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

¹⁷ Economist Intelligence Unit, [Democracy Index 2016: Revenge of the « deplorables »](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

arrivé au deuxième rang sur les 54 pays africains à l'Indice Ibrahim de gouvernance africaine (Maurice est premier) pour 2016¹⁸.

Nonobstant ces classements élevés à ces indices, entre autres, de nombreuses organisations se sont dites préoccupées par des aspects de la situation politique et des droits de la personne au Botswana. Par exemple, le Botswana est considéré comme un pays « libre » par Freedom House. Cependant, cette organisation souligne que des critiques formulées à l'endroit du président Khama « ont dévoilé des préoccupations au sujet de l'autoritarisme rampant, plus particulièrement à la lumière de mesures répressives à l'encontre des médias et de mesures discutables prises par Khama en ce qui concerne le système judiciaire¹⁹» [TRADUCTION]. Amnesty International a fait part de préoccupations semblables dans son rapport annuel sur le Botswana de 2016 2017. Plus particulièrement, Amnesty International a souligné des préoccupations concernant les restrictions à la liberté d'expression et de réunion et relatives aux droits de la communauté LGBTI²⁰.

C. Développement économique et social

Le Botswana se classe au 106e rang des 188 territoires reconnus par l'ONU selon l'indice de développement humain de 2015 du PNUD. Il se classe ainsi devant la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne²¹. Les indicateurs de développement social du Botswana sont relativement élevés pour la région. Cependant, le Botswana connaît encore des taux élevés de pauvreté et d'inégalité. Dans l'ensemble, on estime le taux de pauvreté à 19 %, mais il est d'environ 24 % dans les régions rurales²². Les taux de pauvreté sont particulièrement élevés dans les ménages dirigés par des femmes²³. Le Botswana est également l'un des dix pays les plus inégalitaires au monde, selon le coefficient de Gini²⁴. Cependant, l'inégalité a diminué au cours de la dernière décennie, principalement en raison d'améliorations liées au bien-être dans les régions rurales²⁵.

¹⁸ L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine est un rapport annuel qui évalue la gouvernance de chaque pays africain selon des indicateurs qui mesurent des aspects liés à la primauté du droit et à la sécurité, à la participation et aux droits de l'homme, au développement économique durable et développement humain. Voir Mo Ibrahim Foundation, [Indice Ibrahim de la gouvernance africaine \(IIAG\)](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

¹⁹ Freedom House, « [Botswana](#) », Freedom in the World 2016 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

²⁰ Amnesty International, [Botswana 2016/2017](#), rapport annuel.

²¹ L'indice du développement humain est un indice statistique composite servant à évaluer le niveau de vie, d'éducation et de santé. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), [Rapport sur le développement humain 2015 : Le travail au service du développement humain](#), 2015 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

²² Statistics Botswana, [Poverty](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

²³ Banque mondiale, [Botswana : Systematic Country Diagnostic](#), mars 2015 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

²⁴ Le coefficient de Gini est l'indicateur d'inégalité le plus utilisé. Le coefficient varie entre 0, qui reflète une égalité absolue, et 1, qui représente une inégalité totale (c.-à-d. une personne perçoit tous les revenus et tous les autres n'en perçoivent pas du tout).

²⁵ Banque mondiale, [Botswana Poverty Assessment](#), mars 2015 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Le VIH/sida continue de présenter l'un des plus importants défis en matière de développement au Botswana. Selon ONUSIDA, avec un taux d'environ 22,2 %, le Botswana avait le troisième taux de prévalence du VIH chez les adultes le plus élevé au monde en 2015 (derrière le Swaziland et le Lesotho)²⁶. Puisque le pays est enclavé, le manque d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement constitue un autre défi en matière de développement. En juillet 2015, le Botswana a déclaré l'état d'urgence pour sécheresse en raison des faibles précipitations dans presque tout le pays. Selon le service météorologique du pays, la sécheresse a été la pire des 34 dernières années²⁷. Compte tenu du climat semi-aride du pays, les sécheresses au Botswana sont considérées comme étant « chroniques », et six des dix dernières années ont été de modérément à sévèrement sèches. Le manque d'eau touche aussi eu un impact sur l'hygiène, plus particulièrement dans les collectivités plus rurales et isolées.

En ce qui a trait à son économie, le Botswana a connu une transformation au cours des dernières décennies et est passé de l'un des pays les plus pauvres du monde à un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Cette transformation a été alimentée par une croissance dans le secteur de l'extraction et, plus particulièrement, par l'exploitation réussie de diamants. On estime que l'extraction de diamants a contribué en moyenne à 24 % du PIB du pays de 2005 à 2014²⁸. On estime aussi qu'elle a généré environ 85 % des recettes d'exportation et environ le tiers de tous les revenus du gouvernement²⁹. Cependant, la croissance du PIB a ralenti au Botswana au cours des dernières années, et le pays s'emploie actuellement à diversifier son économie.

D. Relations Canada Botswana

Les relations Canada Botswana sont limitées. Cependant, Affaires mondiales Canada souligne que les deux pays maintiennent une approche commune quant à plusieurs enjeux internationaux, y compris un engagement envers les droits de la personne, la liberté d'expression, la primauté du droit et la démocratie³⁰. Les liens commerciaux entre le Canada et le Botswana sont aussi relativement forts pour un pays de cette taille. En 2016, les échanges bilatéraux de marchandises entre le Canada et le Botswana totalisaient 367,3 millions de dollars. Des entreprises canadiennes ont fait des investissements importants dans l'exploration du charbon, du cuivre/nickel, de l'or et du diamant au Botswana au cours des dernières années³¹. Selon Ressources

²⁶ ONUSIDA, [AIDSinfo](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

²⁷ Banque mondiale, [Combined Project Information Documents/Integrated Safeguards Datasheet \(PID/ISDS\)](#), Botswana Emergency Water Security and Efficiency Project, rapport no PIDISDSA19547, 21 juillet 2016 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

²⁸ Perspectives économiques en Afrique, [Botswana 2016](#).

²⁹ Agence centrale de renseignement (CIA), « [Botswana](#) », The World Factbook [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

³⁰ Ambassade du Canada au Zimbabwe, [Relations Canada–Botswana](#).

³¹ Ibid.

naturelles Canada, les actifs miniers canadiens au Botswana étaient d'environ 289 millions de dollars en 2015³².

Le Canada n'a pas d'important programme d'aide au développement au Botswana. Cependant, le Canada et le Botswana partagent des liens par le truchement du secteur de l'éducation. Selon Affaires mondiales Canada, environ 250 étudiants botswanais viennent au Canada chaque année³³. Au cours des dernières années, le Fonds canadien d'initiatives locales géré par l'ambassade du Canada à Harare a également fourni un soutien aux organisations locales afin de promouvoir la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

RENCONTRES AU BOTSWANA

1. Rencontre au centre du commerce international du Botswana

La première réunion des membres de la délégation au Botswana s'est tenue au centre du commerce international du Botswana où ils ont rencontré les personnes suivantes : Charles Siwawa, PDG, chambre minière du Botswana, Fred Jansen, secrétaire, chambre minière du Botswana, Meshack Tshakedi, chef des opérations, centre des investissements et du commerce du Botswana, Reginald Selelo, directeur général, centre des investissements et du commerce du Botswana, et Reitumetse Aphiri, directeur général, centre des investissements et du commerce du Botswana.

La rencontre portait principalement sur les enjeux socioéconomiques auxquels fait face le Botswana, y compris les efforts du pays pour diversifier son économie et mettre en place des pratiques de responsabilité sociale des entreprises dans le secteur de l'extraction. La réunion a commencé par un exposé présenté par le centre du commerce international du Botswana (BITC) intitulé « Avantages comparatifs du Botswana ». Dans le cadre de l'exposé, on a présenté un aperçu des principales forces économiques du Botswana, qui, selon le BITC, comprennent ses classements enviables aux indices internationaux qui mesurent la facilité à faire des affaires et la compétitivité, son faible taux de corruption perçue, son environnement politique stable où la primauté du droit est appliquée et la stabilité de son marché du travail. On a dit aux membres de la délégation que le Botswana avait aussi l'une des cotes de solvabilité les plus élevées en Afrique et un cadre fiscal concurrentiel. Les membres de la délégation se sont fait dire que des occasions clés pour les entreprises existent dans les secteurs suivants : agriculture et agroentreprise (p. ex. cuir et bœuf), fabrication (p. ex. composantes d'automobile), ressources (p. ex. charbon et diamants), services (p. ex. transport et technologies de l'information et des communications) et tourisme et hébergement (p. ex. lodges).

Le deuxième exposé de la rencontre a été présenté par Fred Jansen de la chambre minière du Botswana et portait sur le cadre de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD). L'initiative VDMD est une initiative dirigée par l'Association minière du Canada et établie en 2004 qui a pour objectif de faire en sorte que l'activité minière soit

³² Ressources naturelles Canada, [Actifs miniers canadiens \(AMC\) selon le pays et la région, en 2014 et en 2015](#).

³³ Ambassade du Canada au Zimbabwe, [Relations Canada–Botswana](#).

réalisée de la façon la plus responsable possible sur le plan social, économique et environnemental. Lorsqu'elles adoptent l'initiative VDMD, les entreprises acceptent de se conformer à une série de principes directeurs soutenus par six protocoles en matière de rendement qui comprennent 23 indicateurs utilisés par les sociétés minières pour mesurer et rendre public leur rendement³⁴. M. Jansen a souligné que la chambre minière du Botswana est la première association minière en Afrique à adopter l'initiative VDMD, et la troisième à le faire à l'extérieur du Canada³⁵. M. Jansen a expliqué aux membres de la délégation que, dans le cadre de l'initiative VDMD, la chambre minière du Botswana a effectué deux visites dans des exploitations minières et a présenté des exposés à quatre de ses membres. Il a laissé entendre que six autres visites sur les lieux et plusieurs exposés seront faits dans les prochains mois. De plus, il a ajouté que les exploitants membres de la chambre minière du Botswana feront une autoévaluation de leurs politiques et activités dans le cadre de l'initiative VDMD dans l'année suivant sa mise en œuvre.

Au cours de la discussion, les délégués ont posé des questions sur plusieurs sujets, y compris le commerce régional et mondial et les investissements connexes. On a dit aux membres de la délégation que le Botswana cherche activement à conclure des conventions sur les doubles impositions et des accords de libre-échange à l'échelle internationale, y compris avec l'Union européenne. Il a été souligné que le Botswana fait partie de l'Union douanière d'Afrique australe – la plus vieille union douanière au monde – ainsi que de la zone de libre-échange de la SADC. On a dit aux membres de la délégation que le Botswana fait également des investissements en infrastructures afin de renforcer son commerce intrarégional avec d'autres pays de l'Afrique australe.

2. Réunion avec Emmanuel Bolthale, professeur agrégé, Université du Botswana

La délégation a rencontré Emmanuel Bolthale, professeur agrégé à l'Université du Botswana, pour faire le point sur la situation politique et économique au Botswana. M. Bolthale a fourni à la délégation un aperçu des principaux événements politiques et économiques qui ont marqué l'histoire du Botswana depuis son indépendance, en 1966. Il a souligné qu'au moment de l'indépendance, le Botswana était l'un des pays les plus pauvres du monde et qu'il n'y avait quasiment pas d'infrastructures, d'écoles, ni d'hôpitaux. Il a expliqué que le Botswana dépendait beaucoup de l'aide étrangère à ce moment-là et que l'agriculture représentait environ 90 % du PIB du pays. La situation a commencé à changer, cependant, à la fin des années 1960 et au début des années 1970 avec la découverte de dépôts de diamants. M. Bolthale a souligné que, au tournant des années 1980, le Botswana avait commencé à entrer dans un « âge d'or » en raison des importants investissements étrangers et de l'essor de la construction découlant de l'exploitation de diamants. Il a ajouté que, durant les années 1990, l'économie du Botswana affichait un des taux de croissance les plus élevés du monde.

³⁴ Pour de plus amples renseignements sur les diverses composantes du cadre Vers le développement minier durable (VDMD), y compris ses principes directeurs, voir l'Association minière du Canada, [Vers le développement minier durable](#).

³⁵ FinnMin, la Finnish Mining Association, a adopté le cadre VDMD en novembre 2015 et la Cámara Argentina de Empresarios Mineros (CAEM), la Chambre des entrepreneurs minières de l'Argentine, a adopté le cadre en octobre 2016.

Malgré ses réussites en matière de développement économique et social (la pauvreté a diminué, passant d'environ 50 % en 1970 à environ 20 % aujourd'hui), M. Bolthale a laissé entendre que le Botswana est encore confronté à des défis en matière de développement. Par exemple, il a souligné que le Botswana est l'un des pays où les inégalités sont les plus marquées en ce qui a trait à la disparité de revenus, que le chômage chez les jeunes reste disproportionnellement élevé et que le Botswana affiche un des taux de prévalence du VIH les plus élevés du monde. Il a ajouté que le Botswana reste extrêmement dépendant des revenus tirés de l'exploitation des diamants et, par conséquent, qu'il est vulnérable aux fluctuations des marchés des produits de base. M. Bolthale a indiqué que le gouvernement du Botswana a pris des mesures pour diversifier l'économie du pays, y compris en investissant dans le tourisme et le secteur des services.

La délégation a discuté avec M. Bolthale de plusieurs aspects de la situation économique au Botswana. M. Bolthale a déclaré que certains ont l'impression que le pays est puni par les donateurs pour sa réussite économique et son statut en tant que pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Selon M. Bolthale, plusieurs donateurs ont retiré ou réduit leur aide bilatérale au développement. En réponse à une question au sujet du chômage chez les jeunes, M. Bolthale a mentionné qu'il y a une asymétrie au Botswana entre les domaines d'études et les besoins du marché. Il a conclu que le côté de l'offre (c'est à dire les universités et les écoles professionnelles) devait être plus à l'écoute du côté de la demande (c'est à dire les employeurs). Enfin, M. Bolthale a parlé du fonds Pula, un fonds souverain créé en 1994 pour préserver une partie des revenus tirés des exportations de diamants pour les générations futures. M. Bolthale a dit à la délégation que le fonds Pula est une composante importante de la stratégie globale pour la diversification économique et la réduction de la pauvreté du Botswana.

3. Réunion avec le ministère des Affaires internationales et de la Coopération

La délégation a visité les bureaux du ministère botswanais des Affaires internationales et de la Coopération où elle a rencontré Gaeimelwe Goitseman, secrétaire permanent du ministère des Affaires étrangères, Athaliah Molokomme, ancienne procureure générale du Botswana, Benetia Chingapane, directrice multilatéralisme, et Tsogob Motshome, directrice, Amériques.

M. Goitseman a commencé la réunion en remerciant le Canada d'être un partenaire stratégique en matière de développement et d'économie au Botswana. Il a ensuite fourni un aperçu de certains des principaux défis économiques et liés au développement auxquels le pays est confronté. Il a souligné, par exemple, que le gouvernement botswanais a récemment autorisé la fermeture de la mine de cuivre et de nickel BCL Ltd. appartenant à l'État et située dans le Nord Est du pays, ce qu'il a qualifié de décision nécessaire, mais difficile. Il a ajouté que le gouvernement du Botswana mettait au point une stratégie de revitalisation pour attirer des investisseurs dans les collectivités touchées par la fermeture de la mine. M. Goitseman a aussi dit que son ministère encourage le Canada et d'autres donateurs à ne pas arrêter leur soutien au développement au Botswana malgré son statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Il a souligné le fait que le Botswana veut créer

des partenariats avec les donateurs afin de pouvoir poursuivre son développement et régler les problèmes de pauvreté et d'inégalité.

Les membres de la délégation ont participé à des discussions avec M. Goitseman et Mme Molokomme sur les relations Canada Botswana et les principaux enjeux régionaux et internationaux. Il a été souligné que le Canada et le Botswana sont des partenaires ayant un point de vue similaire sur un certain nombre d'enjeux internationaux, y compris la Cour pénale internationale (CPI). Mme Molokomme a souligné que le Botswana croit vraiment que la CPI est importante. Tout en indiquant qu'il y a des failles, Mme Molokomme a fait valoir que, selon la position du Botswana, la CPI reste essentielle pour mettre fin à l'impunité dont bénéficient ceux qui violent les droits de la personne, et la CPI doit être réformée de l'intérieur, pas éliminée. Mme Molokomme a affirmé avoir bon espoir que ce message soit entendu, soulignant que la Gambie a annoncé en février 2017 qu'elle allait rejoindre la CPI.

En réponse à des questions au sujet des enjeux régionaux, M. Goitseman a dit que la situation au Zimbabwe reste préoccupante pour le Botswana. Il a mentionné que le Botswana et l'Afrique du Sud accueillent un certain nombre de migrants du Zimbabwe et que le nombre de nouveaux migrants augmente habituellement après des élections. M. Goitseman a aussi discuté de la situation au Lesotho. Le jour avant la visite de la délégation au Botswana, le premier ministre du Lesotho a perdu un vote de confiance au Parlement, ce qui a entraîné l'annonce de nouvelles élections le 3 juin 2017, plus de trois ans avant la date prévue. M. Goitseman a indiqué que la situation instable au Lesotho est une préoccupation pour le Botswana – et, de façon générale, pour la SADC –, et ce, depuis plusieurs années et qu'on allait devoir surveiller la situation.

4. Rencontre avec des parlementaires

La délégation a tenu un dîner de travail avec les parlementaires suivants : l'honorable Biggie Butale (Botswana Democratic Party [BDP]), l'honorable Setlthomo Lelatisitswe (BDP), l'honorable Noah Salakae (Umbrella for Democratic Change [UDC]), l'honorable Haskins Nkaigwa (UDC) et l'honorable général Pius Mokgware (UDC). Mmoni Butale, du Southern African Parliamentary Support Trust, était aussi présent à la réunion.

La réunion a permis à la délégation de rencontrer des parlementaires des partis au pouvoir et de l'opposition et d'en apprendre plus au sujet des enjeux et des défis auxquels les parlementaires sont confrontés au Botswana. La délégation a entendu dire, par exemple, que les parlementaires des régions éloignées du Botswana devaient surmonter d'importants défis logistiques en matière de ressources pour s'acquitter de leurs tâches dans leur circonscription et de leurs fonctions législatives. Il y a aussi eu une discussion sur l'introduction d'un système de vote électronique au Botswana avant les élections générales du pays de 2019 et la possible compromission du système. Enfin, des membres du BDP et de l'UDC ont reconnu l'importance de continuer à diversifier l'économie du Botswana, y compris en améliorant l'infrastructure du pays et en tirant parti du potentiel touristique.

Après le dîner, la délégation a visité l'assemblée nationale du Botswana, où elle a assisté à une période de questions et de réponses entre les députés et les ministres. Durant la séance, les membres du gouvernement du BDP ont répondu oralement à des

questions écrites par des membres de l'opposition sur plusieurs sujets, y compris le nombre de postes vacants au sein de certains ministères, les efforts pour améliorer les services d'aqueduc et les services sanitaires et la construction de salles de classe d'éducation spécialisée.

5. Réunion avec des représentants du Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe

La délégation a visité les bureaux du Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) où elle a rencontré M. Themba Mhlongo, secrétaire général adjoint de l'intégration régionale, et M. Vitalis Goodwell Chipfakacha, conseiller technique en renforcement des capacités et en intégration du VIH et du sida. M. Mhlongo a donné un aperçu des principaux programmes de la SADC liés à la paix et à la sécurité et au développement économique dans la région. Il a souligné que, dans ces domaines globaux de programme, la SADC se penche sur des enjeux comme les élections, la défense, la migration, l'énergie et l'infrastructure. Il a ajouté que, plus particulièrement, l'énergie était une priorité de la SADC. M. Mhlongo a mentionné qu'au cours des quelques dernières années, la capacité énergétique dans la région a été insuffisante pour répondre à la demande. Par conséquent, il a expliqué que presque tous les pays de la SADC sont confrontés à des pannes de courant et ont eu recours à du délestage électrique, c'est à dire des pannes prévues visant à atténuer la pression sur les systèmes d'alimentation. Il a aussi mentionné que l'Afrique australe a été durement touchée par El Niño et que la SADC s'efforce de régler les problèmes liés à l'insécurité alimentaire.

Les membres de la délégation ont dit vouloir entendre parler des efforts de la SADC pour combattre l'épidémie de VIH/sida. M. Chipfakacha a confirmé que la SADC est la seule région du monde qui a réussi à réduire la prévalence du VIH/sida de plus de 4 % au cours de la dernière année. Il a souligné le fait que la SADC tente d'atteindre ce qu'on appelle l'« objectif 90 90 90 » dans la région. Cette cible vise l'atteinte par les pays des objectifs suivants :

- 90 % des gens atteints du VIH seront diagnostiqués d'ici 2020;
- 90 % des personnes diagnostiquées suivront un traitement antirétroviral d'ici 2020;
- 90 % des personnes qui bénéficient d'un traitement auront une charge virale indétectable d'ici 2020.

M. Chipfakacha a dit à la délégation que, même si on fait des progrès dans la lutte contre la maladie, les donateurs doivent fournir autant de soutien pour les activités de prévention que pour le traitement. Il a indiqué qu'environ 50 % des nouvelles infections au VIH en Afrique de l'Est et australe sont en Afrique du Sud. Enfin, M. Chipfakacha a laissé entendre que la capacité et les ressources domestiques à l'échelle de la région pour combattre le VIH/sida restent limitées. Cependant, il a dit que la SADC s'efforce de soutenir les pays dans la région afin qu'ils puissent renforcer leur capacité industrielle

de produire des médicaments antirétroviraux et d'autres produits pharmaceutiques nécessaires pour lutter contre la maladie.

6. Réunion avec le conseil consultatif en matière électorale de la SADC

La deuxième réunion de la délégation dans les bureaux du Secrétariat de la SADC lui a permis de rencontrer M. Mpho Molomo et M. Mavis Matenge, du conseil consultatif en matière électorale (CCE) de la SADC. M. Molomo a fourni un bref aperçu du conseil, soulignant qu'il a été créé en 2011 pour prodiguer des conseils à la SADC sur des enjeux liés aux élections et à l'amélioration de la bonne gouvernance et de la démocratie. Il a ensuite discuté de la nouvelle politique de la SADC sur les principes et les lignes directrices régissant les élections démocratiques adoptées par la SADC en 2015. Ces lignes directrices définissent des termes comme « élection crédible » et « élection libre et équitable » et établissent un ensemble de normes visant à promouvoir la tenue et l'observation d'élections démocratiques fondées sur les principes de démocratie, de primauté du droit et de droits de la personne.

Les professeurs Molomo et Matenge ont dit à la délégation que, dans le cadre de son mandat, le CCE réalise des missions préélectorales de bons offices dans les pays membres, où il interagit avec des intervenants et détermine si l'environnement du pays cible est propice à la tenue d'élections. Les membres de la délégation ont posé des questions aux représentants du CCE sur les préparations en vue des prochaines élections au Zimbabwe. Les délégués ont été informés que le CCE réalisera une mission préélectorale de bons offices au Zimbabwe au cours des prochains mois, après quoi il pourra produire un rapport qui sera communiqué aux intervenants pertinents au Zimbabwe et dans les pays membres de la SADC.

7. Réunion avec le barreau du Botswana

La délégation a rencontré les représentants suivants du barreau du Botswana : Kgalalelo Nneiseng Monthe, président; Onalethata Kambai, vice-président; Tebogo P. Moipolai, secrétaire général; et Kusigani Mbambo, membre. La réunion a permis à la délégation d'obtenir un instantané des enjeux liés à la primauté du droit au Botswana, y compris le fonctionnement du système judiciaire et la protection des droits de la personne, ainsi que d'apprendre des choses sur la différence entre les deux systèmes du Botswana : le système de la common law et celui de droit coutumier.

M. Monthe a dit à la délégation que le Barreau du Botswana est préoccupé par des enjeux liés à la primauté du droit au Botswana depuis 2008, particulièrement en ce qui a trait au processus de nomination des juges. Il a mentionné qu'au cours des dernières années, le président Khama a rejeté les recommandations de la commission des services judiciaires concernant la nomination de juges à la Cour supérieure et qu'il a plutôt nommé des juges ayant peu d'expérience juridique. M. Monthe considère que ces nominations poussent les gens à remettre en question l'indépendance du système judiciaire au Botswana. La délégation a aussi entendu dire que la cour d'appel du Botswana est dominée par des juges blancs de sexe masculin, ce qui ne reflète pas la démographie du pays.

Les membres du Barreau du Botswana se sont dits préoccupés par ce qu'ils appellent la trajectoire descendante en ce qui a trait aux droits de la personne au Botswana. Ils ont souligné, par exemple, les piètres conditions de vie du peuple San du Botswana et le haut taux de violence sexuelle et fondée sur le sexe. Mme Mbambo a souligné qu'il y a beaucoup de violence sexuelle et fondée sur le sexe chez les couples mariés, et que ces comportements sont soit non déclarés, soit impunis. Elle a souligné qu'il n'y a aucune commission nationale des droits de la personne au Botswana et qu'il y a actuellement une seule organisation non gouvernementale de défense des droits de la personne qui surveille ces enjeux à l'échelle nationale. La délégation s'est aussi fait dire que le gouvernement du Botswana est de plus en plus soucieux de la sécurité et qu'il investit des fonds démesurément dans la défense en raison de la gravité des menaces à la sécurité auxquelles le Botswana est confronté.

8. Réunion avec Joel Konopo, partenaire de gestion (rédaction), et Ntibinyane Ntibinyane, partenaire de gestion (opérations), du INK Centre for Investigative Journalism

La délégation a rencontré Joel Konopo et Ntibinyane Ntibinyane, deux journalistes botswanais du INK Centre for Investigative Journalism. Le INK Centre est une salle de presse indépendante sans but lucratif fondée en 2015. Elle produit des articles de journalisme d'enquête et soutient de jeunes reporters dans des salles de presse qui sont aux prises avec d'importantes contraintes budgétaires et qui ont de la difficulté à maintenir en poste des journalistes d'enquête.

M. Konopo et M. Ntibinyane ont fourni à la délégation un aperçu du paysage médiatique au Botswana. La délégation a entendu dire qu'en plus des journaux d'État, il y avait 15 journaux privés au Botswana qui luttent tous pour attirer une petite base de lecteurs et d'annonceurs. Il y a aussi trois postes de radio privés, deux postes de radio d'État et un diffuseur national étatique. La délégation s'est fait dire que les postes de radio d'État ont une plus grande portée dans le pays que les postes privés, qui ont de la difficulté à survivre. Plus généralement, les délégués ont entendu dire que les lectorats des journaux déclinent au Botswana en raison de l'omniprésence des médias sociaux.

On a dit à la délégation que des préoccupations sont apparues au cours des dernières années en matière de liberté de presse. Par exemple, le harcèlement en général de journalistes et les arrestations de membres des médias ont augmenté depuis 2008, et il y a eu une augmentation du nombre de poursuites pour diffamation. M. Konopo et M. Ntibinyane se sont dits préoccupés par la loi sur les professionnels des médias, qui, si elle est appliquée, exigerait de tous les journalistes résidents qu'ils obtiennent une accréditation auprès d'un conseil des médias. Même si la loi est actuellement suspendue, on a expliqué à la délégation que le texte législatif pourrait miner la liberté de presse et l'indépendance des journalistes au Botswana. Plus précisément, M. Konopo et M. Ntibinyane ont fait valoir que le Botswana a besoin d'entreprendre les réformes suivantes pour améliorer la liberté de presse : adopter une loi sur l'accès à l'information, renforcer les protections pour les dénonciateurs et abroger la loi sur les professionnels des médias.

9. Réunion avec la coordonnatrice résidente des Nations Unies et les représentants des organismes des Nations Unies

La délégation a participé à une table ronde sur la situation en matière de développement au Botswana avec Jacinta Barrins, coordonnatrice résidente des Nations Unies au Botswana, ainsi que des représentants des organismes suivants des Nations Unies : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Département des affaires politiques de l'ONU (DAP), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et ONU Femmes.

Durant les exposés présentés par la coordonnatrice résidente des Nations Unies et les divers représentants des Nations Unies, la délégation a bénéficié d'un aperçu général des principaux défis en matière de développement auxquels le Botswana est confronté. Mme Barrins a commencé la réunion en soulignant que, malgré son statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le Botswana est confronté à un certain nombre d'enjeux préoccupants en matière de développement. Le PNUD a souligné, par exemple, que le Botswana est vulnérable aux changements climatiques puisqu'il s'agit d'un pays sans accès à la mer et où l'eau est rare. La délégation a entendu dire que la rareté de l'eau exerce des pressions majeures sur le développement de l'agriculture au Botswana, ce qui peut avoir des conséquences sanitaires. Le FNUAP a parlé des défis en matière de développement au Botswana liés à la mortalité maternelle, qui reste élevée. Il a aussi été souligné que le Botswana affiche l'un des plus hauts taux de prévalence du VIH/sida chez les adultes du monde et qu'il faut en faire plus dans le système scolaire pour s'assurer que les jeunes reçoivent des renseignements adéquats sur la santé sexuelle et reproductive.

Le représentant de l'OIM a dit à la délégation que l'organisation travaille pour soutenir les activités de gestion et des interventions en cas de catastrophes au Botswana et pour gérer l'arrivée de migrants vulnérables aux frontières. On s'assure entre autres que les migrants ont accès à des services de santé et que les mineurs non accompagnés reçoivent un soutien approprié. Pour sa part, l'UNESCO a parlé à la délégation du projet Better Education for Africa's Rise (BEAR), réalisé au Botswana. Le projet BEAR vise à améliorer la base de connaissances et à renforcer les capacités liées à l'éducation et à la formation professionnelle technique dans cinq pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Botswana, République démocratique du Congo, Malawi, Namibie et Zambie). La délégation s'est fait dire que ce projet a été mis sur pied parce que le taux de chômage des jeunes au Botswana reste élevé et qu'il y a un décalage entre les besoins du marché et les compétences des jeunes Botswanais.

ONU Femmes a parlé de certains des principaux défis auxquels les femmes sont confrontées au Botswana. Ceux-ci incluent de hauts taux de violence sexuelle et fondée sur le sexe et l'absence de représentation féminine dans les hautes sphères politiques et économiques. La délégation s'est fait dire que les femmes représentent moins de 10 % des membres de l'assemblée nationale, et que le pourcentage de femmes au Cabinet s'élève à environ 17 %. Les délégués ont entendu dire que ONU Femmes

finance des programmes qui visent à habiliter les femmes, à prévenir la violence sexuelle et fondée sur le sexe et à réaliser des activités de défense connexes ainsi que des projets pour soutenir la parité hommes femmes et l'établissement de budgets favorisant l'égalité des sexes. Enfin, le DAP a informé l'Association de ses travaux liés à l'aide électorale et de son partenariat avec la SADC pour mettre au point un cadre de lutte contre le terrorisme dans la région.

Durant les discussions, les membres de la délégation ont discuté avec les participants de sujets liés au chômage chez les jeunes, à la coordination inter-agences au sein des Nations Unies et à la formation axée sur les compétences et au perfectionnement des compétences. La délégation a aussi entendu parler des différents défis auxquels les femmes sont confrontées dans le cadre du système de common law et du système de droit coutumier. Par exemple, les délégués ont découvert que la capacité des tribunaux coutumiers reste limitée, ce qui peut entraîner l'impunité de personnes coupables de violence sexuelle et fondée sur le sexe et d'autres crimes.

10. Rencontre avec des membres d'organisations de la société civile

La délégation a participé à un déjeuner de travail avec des représentants des OSC suivantes : le refuge pour femmes Kagisano, Men and Boys for Gender Equality, Stepping Stones International, Lesbians, Gays and Bisexuals of Botswana (Legabibo), Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), Ditshwanelo – le centre des droits de la personne du Botswana, et le Botswana Network on Ethics, Law and HIV and AIDS (Bonela).

Un représentant de chaque OSC a eu l'occasion d'informer la délégation des principaux objectifs et principales activités de son organisation. La délégation a constaté que le centre Ditshwanelo possède le mandat le plus étendu des groupes représentés. Il prône l'abolition de la peine de mort au Botswana, mise sur le renforcement des capacités des organisations qui défendent les droits de la personne et fournit un soutien à ceux qui ont besoin d'aide juridique. Bonela a décrit ses efforts pour fournir des soins de santé aux populations marginalisées, particulièrement aux groupes vulnérables comme les travailleurs du sexe et les membres de la communauté LGBTI. Legabibo – un ancien membre de Bonela – a un objectif similaire, et la délégation a entendu parler de ses efforts pour promouvoir la reconnaissance, l'acceptation et la protection égale de la communauté LGBTI au Botswana.

Le représentant de Men and Boys for Gender Equality a parlé de son organisation, qui tente de sensibiliser les hommes et les garçons à la violence sexuelle et fondée sur le sexe. L'organisation tente aussi de sensibiliser les hommes à l'éducation des enfants et de soutenir les femmes durant la grossesse. Le participant du refuge pour femmes Kagisano a parlé du travail de l'organisation pour fournir des soins aux personnes victimes de violence sexuelle et fondée sur le sexe, y compris l'offre d'un refuge temporaire et d'autres services sociaux. La délégation a entendu dire que le refuge pour femmes Kagisano travaille en collaboration avec des représentants du gouvernement, des travailleurs sociaux, des services de police, des sociétés d'avocats et des chefs de collectivité dans le cadre d'efforts de sensibilisation à l'égalité des sexes.

Pour sa part, la représentante Stepping Stones International a parlé de toute la gamme des programmes offerts par son organisation. Entre autres, on travaille auprès des personnes vulnérables et désavantagées qui ont été victimes de violence sexuelle et on offre des programmes liés aux droits des enfants et des programmes financiers visant à aider les nouvelles mères. Enfin, la délégation a écouté EUMC parler de son travail au Botswana. Cet organisme œuvre au Botswana depuis 37 ans, principalement grâce à des partenariats dans le cadre desquels des bénévoles canadiens viennent travailler pour des OSC locales.

Durant la période de discussion, les délégués ont parlé avec les participants des OSC de divers sujets, y compris l'importance de faire participer les hommes et les garçons aux activités de sensibilisation à l'égalité des sexes et les efforts pour soutenir et promouvoir les droits des membres de la communauté LGBTI. Plusieurs participants ont parlé des défis liés au fait de travailler en zone rurale au Botswana. La délégation a entendu dire que communiquer des renseignements sur la santé sexuelle et reproductive dans les régions rurales du Botswana reste un défi en raison des structures de leadership traditionnelles bien enchâssées. De plus, la délégation s'est fait dire que la violence sexuelle et fondée sur le sexe est rarement signalée dans ces régions en raison des piètres mécanismes judiciaires et du peu de services sociaux offerts.

11. Visite du centre d'approche communautaire de Stepping Stones International

Dans le cadre de sa dernière réunion au Botswana, la délégation a visité le centre d'approche communautaire de Stepping Stones International (SSI), situé tout juste à l'extérieur de Gaborone. SSI a été créé en 2006 pour répondre aux besoins des adolescents orphelins et vulnérables et de ceux qui en prennent soin. Aujourd'hui, SSI offre des programmes parascolaires et d'approche communautaire qui ciblent les quatre domaines suivants : l'habilitation des jeunes, le renforcement des liens familiaux, le renforcement des services à l'intention des jeunes et la défense des droits. La délégation a entendu dire que SSI travaille avec des jeunes orphelins ou vulnérables qui ne réussissent pas bien à l'école, qui vivent dans des environnements violents ou dont les besoins fondamentaux ne sont pas comblés. Grâce à son modèle de programmes qui combine les aptitudes à la vie quotidienne, le leadership, le soutien psychosocial et la mobilisation communautaire, SSI tente de permettre aux jeunes de devenir de jeunes adultes autonomes.

La délégation a eu l'occasion de visiter plusieurs unités de programmes de SSI, y compris celles liées au leadership, à l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne, aux compétences informatiques, au soutien psychosocial et au nouveau programme à l'intention des jeunes mères. Des participants aux programmes, ainsi que des employés et des bénévoles, ont dit aux délégués que l'objectif de ces programmes est de permettre aux jeunes de réaliser leur potentiel. SSI a aussi fourni à la délégation des renseignements sur ses programmes visant à contrer la violence sexuelle et fondée sur le sexe. Enfin, les membres de l'Association ont entendu parler des travaux de SSI pour travailler en collaboration avec le gouvernement du Botswana sur un programme scolaire. Les représentants de SSI ont expliqué que l'organisation travaille avec le

gouvernement pour mettre au point un programme à l'intention des jeunes du Botswana qui intègre des éléments liés aux aptitudes à la vie quotidienne.

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

La mission au Zimbabwe et au Botswana a donné aux membres de l'Association l'occasion d'en apprendre plus sur la situation dans deux pays stratégiques de l'Afrique australe. Même si le Zimbabwe et le Botswana sont voisins, les deux pays sont confrontés à un ensemble d'enjeux et de défis différents du point de vue de la politique, de l'économie et du développement, sujets qui ont largement été abordés durant la mission. Parallèlement, certaines similitudes entre les deux pays ont attiré l'attention des délégués et permettent de faire des comparaisons intéressantes. Par exemple, des élections d'une importance cruciale auront lieu bientôt dans les deux pays, au Zimbabwe en 2018, et au Botswana en 2019, et ces élections pourraient mener à un remaniement politique. Dans le cadre de sa mission, l'Association a pu se pencher sur ces enjeux et d'autres sujets et interagir avec des intervenants clés qui travaillent à aborder des problèmes liés à la gouvernance, aux droits de la personne, à la primauté du droit et au développement socioéconomique. La délégation a aussi pu entendre des choses sur les occasions que le Canada pourrait saisir afin d'interagir plus pleinement avec le Zimbabwe et le Botswana tant du point de vue du développement que du point de vue économique.

Les sections ci-dessus présentent une réflexion sur certains de ces enjeux et décrivent les principales observations et conclusions de l'Association au terme de sa mission au Zimbabwe et au Botswana.

A. République du Zimbabwe

La dernière visite de l'Association au Zimbabwe remonte à mai 2008, durant une période d'agitation où régnait beaucoup d'incertitude dans ce pays. Deux mois avant la dernière mission de l'Association dans ce pays, le Zimbabwe avait tenu des élections législatives et présidentielles dans le cadre desquelles Morgan Tsvangirai, du MDC, avait remporté le vote populaire avec 48 % des voix contre 43 % pour Robert Mugabe. Le premier tour du scrutin avait été considéré par des observateurs internationaux comme étant entaché d'irrégularités, et le MDC affirmait que M. Tsvangirai avait remporté une majorité absolue. Cependant, puisqu'il avait été jugé qu'aucun candidat n'avait obtenu les 50 % nécessaires pour éviter un ballottage, un second tour a été prévu. Malgré les efforts pour reporter le deuxième tour de scrutin jusqu'à ce qu'il puisse être réalisé librement et équitablement, les élections ont eu lieu comme prévu en juin 2008, et Mugabe en était l'unique candidat. Des membres de la communauté internationale, y compris le Canada, ont réagi aux élections entachées d'irrégularités en imposant de nouvelles sanctions contre le Zimbabwe.

Même si beaucoup de choses ont changé au Zimbabwe durant la période de près de dix ans depuis la dernière mission de l'Association, le climat d'incertitude qui régnait au Zimbabwe en 2008 reste prédominant aujourd'hui. La délégation a souvent entendu dire durant ses réunions que les principales sources d'incertitude sont les prochaines élections qui auront lieu en 2018 et l'existence de factions se disputant la succession du

président Mugabe. Il y a aussi de l'incertitude au sein des rangs des partis de l'opposition, particulièrement en ce qui concerne les efforts pour créer une « grande coalition » pour défier le ZANU-PF en 2018.

La délégation a été surprise par le niveau d'appréhension que de nombreuses personnes ont exprimé en vue des prochaines élections. Certaines de ces préoccupations étaient liées à la mise en place d'un système d'inscription biométrique des électeurs. Même si un tel système vise à accroître la confiance à l'égard de la crédibilité des élections, la délégation a eu vent de préoccupations selon lesquelles le processus d'obtention des trousseaux d'inscription biométrique des électeurs avait été politisé. Les délégués ont aussi été informés d'allégations selon lesquelles le ZANU-PF tente de modifier les frontières des circonscriptions dans certaines parties du pays pour servir ses propres intérêts électoraux. De plus, plusieurs personnes ont souligné que, même si le pays affiche l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés d'Afrique, un nombre inquiétant de personnes se sont inscrites comme étant des électeurs ayant besoin d'assistance. Ce type d'inscription vise à aider les analphabètes ou les personnes handicapées à déposer leur bulletin de vote avec le soutien d'un autre électeur inscrit. L'Association croit qu'il faut prendre très au sérieux les allégations de manipulation et d'irrégularités électorales. L'Association encourage le gouvernement du Canada à collaborer avec des organismes régionaux, comme la SADC, en vue de l'observation des élections au Zimbabwe.

La question des régimes canadiens et internationaux de sanctions ciblées imposées au Zimbabwe a été soulevée à plusieurs occasions durant la mission de la délégation. La position du gouvernement canadien à cet égard est la suivante : « le Canada passera en revue [ses] sanctions ciblées lorsque le pays montrera des signes d'une véritable réorientation politique visant à assurer une gouvernance démocratique et responsable, et le respect des droits de la personne et de la primauté du droit³⁶ ». L'objectif de la mission de la délégation n'était pas de se prononcer sur le régime de sanctions que le Canada impose au Zimbabwe.

Cependant, dans la mesure où les sanctions canadiennes sont liées à la situation des droits de la personne au Zimbabwe, la mission de la délégation a révélé que la situation des droits de la personne reste précaire et troublante. Plus particulièrement, la délégation a eu vent de préoccupations selon lesquelles les violations des droits de la personne, y compris l'intimidation ciblée de défenseurs des droits de la personne, militants, journalistes, politiciens de l'opposition et membres de la communauté LGBTI, allaient augmenter à mesure que les élections approchent. Elle a aussi entendu dire que la capacité des groupes de se réunir pacifiquement était déjà réduite plus d'un an avant les élections. L'Association encourage le gouvernement du Canada à surveiller de près la situation des droits de la personne au Zimbabwe en prévision des élections de 2018 et recommande, pour l'instant, de ne pas modifier le régime de sanctions ciblées actuel.

Un autre thème majeur de la mission de délégation concernait le processus d'harmonisation constitutionnelle entrepris par le Zimbabwe au cours des dernières années. Même si la délégation a entendu de nombreuses personnes dire que la

³⁶ Ambassade du Canada au Zimbabwe, [Relations Canada-Zimbabwe](#).

Constitution est un nouvel outil important pour la protection des droits de la personne et le renforcement de la primauté du droit, elle a aussi pris note des préoccupations liées au processus d'harmonisation constitutionnelle. Dans un premier temps, la délégation s'est fait dire que le processus d'harmonisation avance lentement. Les législateurs zimbabwéens ont reconnu eux-mêmes ce problème, indiquant que l'absence de ressources au sein du gouvernement et au Parlement a ralenti le processus d'ébauche et d'examen de la Constitution. De plus, la délégation a entendu dire que, dans le cas des protections liées aux droits de la personne, les lois étaient appliquées de façon sélective ou n'étaient pas mises à jour de façon à refléter la nouvelle Constitution.

La délégation croit que renforcer la capacité des parlementaires zimbabwéens est essentiel pour poursuivre le processus d'harmonisation constitutionnelle et assurer la surveillance nécessaire du gouvernement. Certains progrès ont déjà été réalisés à cet égard. La délégation s'est fait dire que le système de comités au Zimbabwe a crû de façon importante au cours des dernières années pour devenir l'un des systèmes de comités les plus efficaces de l'Afrique australe. Les membres de la Chambre de l'assemblée et du Sénat ont aussi dit que leur capacité d'interagir directement avec les citoyens en organisant des consultations publiques s'est également améliorée. Parallèlement, les parlementaires ont dit à la délégation qu'ils doivent composer avec le manque de ressources pour embaucher du personnel, se rendre dans leur circonscription et réaliser des analyses législatives appropriées.

La situation en matière de développement social et humain au Zimbabwe était un autre thème majeur de la mission. La délégation a entendu dire que le Zimbabwe a fait des progrès pour surmonter un certain nombre de défis liés au développement. Par exemple, au cours des dernières années, le Zimbabwe a affiché une augmentation de l'espérance de vie moyenne et une diminution du taux de prévalence du VIH chez les adultes. Des progrès ont aussi été faits pour lutter contre le mariage d'enfants à la suite de la décision de 2016 de la Cour constitutionnelle, ce qui a eu pour effet d'établir l'âge légal minimal requis pour se marier à 18 ans. En ce qui a trait à l'égalité des sexes, les délégués se sont fait dire que les efforts pour habiliter les femmes donnent aussi des résultats. Le fait que le nombre de femmes au Parlement n'a jamais été aussi élevé a été souligné à la délégation à plusieurs occasions.

Nonobstant ces gains importants, la délégation s'est fait dire que le Zimbabwe continue d'être confronté à d'importants défis en matière de développement. Par exemple, on estime qu'environ 74 % des personnes vivant en zone rurale au Zimbabwe vivent dans la pauvreté. En outre, les taux d'insécurité alimentaire, y compris les taux de malnutrition et de retards de croissance, restent élevés. Même si la prévalence du VIH/sida est en déclin depuis dix ans, le Zimbabwe continue d'afficher l'un des taux de prévalence du VIH chez les adultes les plus élevés au monde. En ce qui a trait à la représentation des femmes au Parlement, la délégation s'est fait dire que les récents gains sont fragiles. L'Association convient avec le caucus des femmes du Parlement qu'il faut déployer plus d'efforts pour veiller à l'élimination des obstacles à l'entrée des femmes dans le domaine politique.

Enfin, en ce qui a trait au développement économique, l'Association a entendu dire souvent durant sa mission que le Zimbabwe continue d'être confronté à de hauts taux de chômage et à une insuffisance de liquidités pouvant compromettre les

investissements publics et accroître les difficultés économiques auxquelles les Zimbabwéens moyens sont confrontés. Même si le Canada n'a pas de programme d'aide bilatérale au développement économique au Zimbabwe, l'Association encourage le gouvernement du Canada à s'assurer que les fonds de développement qu'il fournit au Zimbabwe par l'intermédiaire d'initiatives multilatérales et d'autres types d'initiatives visent à aider les personnes les plus vulnérables.

B. République du Botswana

Dans le cadre de sa mission au Botswana, la délégation a eu l'occasion d'en apprendre plus au sujet d'un autre pays important de l'Afrique australe, un pays qui est confronté à des enjeux et des défis très différents de ceux qu'on retrouve au Zimbabwe. L'Association avait visité le Botswana pour la dernière fois en février 2010, et, à l'époque, le pays composait avec les séquelles de la crise économique et financière mondiale. En 2009, l'économie du Botswana s'est contractée de plus de 7 %, en partie en raison de la réduction à l'échelle mondiale de la demande à l'égard des diamants et d'autres minéraux. Cette récession économique était le reflet d'un défi dont la délégation a entendu souvent parler durant sa plus récente mission au Botswana : le fait que l'économie du pays est encore trop tributaire du secteur de l'extraction.

La délégation s'est fait dire par un certain nombre de personnes que le Botswana doit prendre des mesures pour diversifier son économie. À cet égard, les délégués ont été informés du potentiel économique de secteurs non liés aux activités d'extraction au Botswana. Plus particulièrement, la délégation s'est fait dire qu'il y avait de bonnes occasions au Botswana dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie ainsi que dans les secteurs des services et des technologies de l'information et des communications. La délégation a entendu dire que le gouvernement du Botswana sait qu'il doit diversifier l'économie du pays et a pris des mesures dans ce sens. Par exemple, il a été souligné que la création du fonds Pula était un mécanisme permettant de s'assurer que du financement est accessible pour des investissements futurs essentiels.

Le potentiel économique du Botswana a sauté aux yeux de la délégation. Le pays est politiquement stable, possède un bon système juridique et obtient de bons résultats en ce qui a trait à la facilité de faire des affaires et à la compétitivité. L'Association croit que le Canada devrait rester à l'affût des occasions d'approfondir son engagement commercial, y compris ses liens commerciaux et d'investissement, auprès du Botswana.

Malgré les nombreuses réussites économiques, la délégation a entendu dire que le Botswana continue d'être confronté à un certain nombre de défis en matière de développement. Notamment, le Botswana continue d'afficher de hauts taux de pauvreté – particulièrement en zone rurale et dans les ménages dirigés par des femmes –, et son taux d'inégalité des revenus ainsi que son taux de prévalence du VIH sont parmi les plus élevés du monde. En outre, la délégation a découvert que la violence sexuelle et fondée sur le sexe reste une grave préoccupation au Botswana et qu'il faut déployer plus d'efforts tant pour habiliter les femmes que pour éduquer les hommes afin de lutter contre ce problème. En ce qui concerne l'habilitation des femmes, les membres de l'Association se sont vu rappeler à plusieurs occasions que les femmes occupent moins

de 10 % des sièges de l'assemblée nationale, comparativement à environ 18 % en 2000.

Ces défis en matière de développement ont été mentionnés à la délégation par les représentants du gouvernement et les parlementaires botswanais eux-mêmes. En effet, les délégués ont entendu dire que c'est précisément parce que le Botswana continue de faire face à des défis en matière de développement que l'aide et les investissements internationaux restent nécessaires. Le Botswana est classé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la Banque mondiale. La délégation s'est fait dire que cette classification a poussé certains donateurs à réduire leur aide au développement ou à délaisser totalement le pays. On a l'impression au Botswana que le pays est puni par les donateurs pour sa réussite économique. L'Association a entendu des choses similaires lorsqu'elle a visité la Namibie – un autre pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure –, en 2016³⁷.

Même si le Canada n'a pas de programme d'aide au développement important au Botswana, l'Association encourage le gouvernement du Canada à écouter les préoccupations exprimées par le Botswana et d'autres pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure au sujet de l'engagement des donateurs. L'Association encourage aussi le gouvernement du Canada à maintenir son partenariat avec le Botswana afin que ce dernier puisse passer au prochain niveau de développement social et économique.

Le Botswana est l'un des pays les plus stables d'Afrique et affiche la plus longue période continue de pluralisme politique du continent. La délégation a entendu dire à plusieurs occasions à quel point le Botswana affiche de bons résultats en ce qui a trait à des indices majeurs de classement qui mesurent la gouvernance, la démocratie et la corruption. En même temps, les délégués ont été troublés d'apprendre que certaines personnes percevaient dans le pays un récent « recul démocratique » et une lente diminution de la protection et de la promotion des droits de la personne. En effet, la délégation a entendu de nombreuses personnes parler de restrictions croissantes liées à la liberté d'expression, y compris la liberté de presse. En ce qui concerne les prochaines élections, la délégation s'est fait dire qu'on s'attend à ce que ces élections soient les plus chaudement disputées dans l'histoire du Botswana.

Peu importe le résultat des prochaines élections, l'Association encourage le Botswana à continuer de jouer un rôle de leadership en Afrique dans le cadre de la promotion des droits de la personne, de la primauté du droit et de la démocratie. Ce sont des valeurs que le Canada et le Botswana partagent. Le Canada et le Botswana maintiennent de solides relations bilatérales et ont des points de vue similaires sur un certain nombre d'enjeux régionaux et mondiaux. Plus particulièrement, l'engagement durable du Botswana à l'égard de la Cour pénale internationale est apprécié par le Canada. L'Association invite instamment le gouvernement du Canada à renforcer ses liens avec le Botswana, notamment au niveau multilatéral. Il encourage également l'ambassade

³⁷ Voir : Association parlementaire Canada Afrique, [Rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant sa participation à la Mission bilatérale en République de Namibie en en République d'Afrique du Sud, 2016](#).

canadienne à Harare, qui est accréditée dans le pays, à continuer de créer de solides relations politiques, économiques et en matière de développement avec le Botswana.

REMERCIEMENTS

Les membres de la délégation souhaitent remercier les membres du personnel de l'ambassade canadienne au Zimbabwe de leur excellent travail et de leur dévouement dans le cadre de l'organisation de la mission de l'Association. En particulier, ils désirent exprimer leur gratitude à l'ambassadeur Kumar Gupta, qui a accompagné la délégation durant ses réunions et activités et qui a assuré la réussite de la mission. Il faut aussi remercier tout spécialement Elizabeth Robertson, agente de gestion consulaire, Mary Rose, conseillère politique, et tous les membres du personnel de l'ambassade du Canada à Harare de leurs efforts dans le cadre de l'organisation du programme et de la prestation de nombreuses séances d'information instructives.

La délégation tient aussi à remercier tous ceux qui ont rencontré les représentants de l'Association durant la mission et qui ont communiqué leurs inestimables connaissances et expériences.

Respectueusement soumis,

L'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice
Coprésidente

Association parlementaire Canada-Afrique

Robert Oliphant, député
Coprésident

Association parlementaire Canada-Afrique

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Afrique
ACTIVITÉ	Mission bilatérale en République du Zimbabwe et en République du Botswana
DESTINATION	Harare, Zimbabwe et Gaborone, Botswana
DATES	Du 26 au 31 mars 2017
DÉLÉGATION	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Robert Oliphant, coprésident M. Chandra Arya, député M. Marwan Tabbara, député M. Michael Cooper, député
PERSONNEL	M ^{me} Josée Thérien, secrétaire de l'association M. Brian Hermon, analyste
TRANSPORT	88 307,71 \$
HÉBERGEMENT	9 105,81 \$
HOSPITALITÉ	4 358,19 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	2 756,65 \$
CADEAUX OFFICIELS	287,48 \$
DIVERS	517,83 \$
TOTAL	105 333,67 \$